



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017





Présentation
de la collectivité

Indicateurs
financiers

Plan
Sud

Organisation générale
et moyens humains

Inspection
générale

Service
Communication

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DENV - Direction
de l'Environnement

DDR - Direction
du Développement Rural

DEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPS - Direction
de l'Équipement

DL - Direction
du Logement

DFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement

ÉDUCATION, JEUNESSE ET VIE SOCIALE

DES - Direction
de l'Éducation

DC - Direction
de la Culture

DJS - Direction de
la Jeunesse et des Sports

DPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à
la Condition féminine

PÔLE FONCTIONNEL

DFI - Direction
des Finances

DSI - Direction
du Système d'Information

DRH - Direction
des Ressources Humaines

DJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale

PROJETS TRANSVERSAUX

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

Domaine
de Deva

E-administration

Soutien
aux communes

Prévention de la délinquance
et de l'insécurité



Présentation
de la collectivité

Indicateurs
financiers

Plan
Sud

Organisation générale
et moyens humains

Inspection
générale

Service
Communication



VUE D'ENSEMBLE

Présentation de la collectivité

Indicateurs financiers

Plan Sud

Organisation générale et moyens humains

Inspection générale

Service Communication

PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

Tout comme ses homologues du Nord et des Îles, la province Sud a été créée à l'issue des accords de Matignon en 1988. Leurs fonctionnement et attributions sont fixés par la loi organique du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie. Les provinces sont en charge de toutes les compétences non dévolues à l'État et à la Nouvelle-Calédonie par la loi organique, et aux communes par le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie.



L'ASSEMBLÉE DE PROVINCE

La province Sud est administrée par une Assemblée élue au suffrage universel. Cette dernière compte 40 conseillers dont 32 siègent également au Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Leur mandat dure cinq ans.

52

C'est le nombre de commissions intérieures organisées en 2017. Ces réunions de travail concernent toutes les actions et les champs d'intervention de l'institution.

UN PRÉSIDENT, TROIS VICE-PRÉSIDENTS

Le président dirige l'administration provinciale et exécute les délibérations prises en Assemblée ou par le bureau. Il est assisté dans ses missions par trois vice-présidents et un cabinet.

En 2017, l'Assemblée de Province s'est réunie 9 fois, son bureau a tenu 49 séances. Par ailleurs, 52 réunions de commissions intérieures ont été organisées, dont 26 consacrées au budget et au patrimoine et 12 au développement rural, à l'environnement et au développement économique.

LA POPULATION

- 204 300 habitants résident en province Sud, soit 74 % de la population totale, selon les estimations 2016 de l'Institut de la statistique et des études économiques (Isee).
- Nouméa et Grand Nouméa (Dumbéa, Païta, Mont-Dore) : 179 509 habitants (recensement 2014).
- Nombre de ménages : 66 094.
- Croissance démographique : + 2,3 % en moyenne par an (1,9 % sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie).
- Proportion des moins de 20 ans : 31,2 %.
- Taux de chômage : 5,5 %.
- Taux de bacheliers chez les plus de 15 ans : 41,9 %.

LA PROVINCE EN BREF

7 012 km²

98 écoles publiques

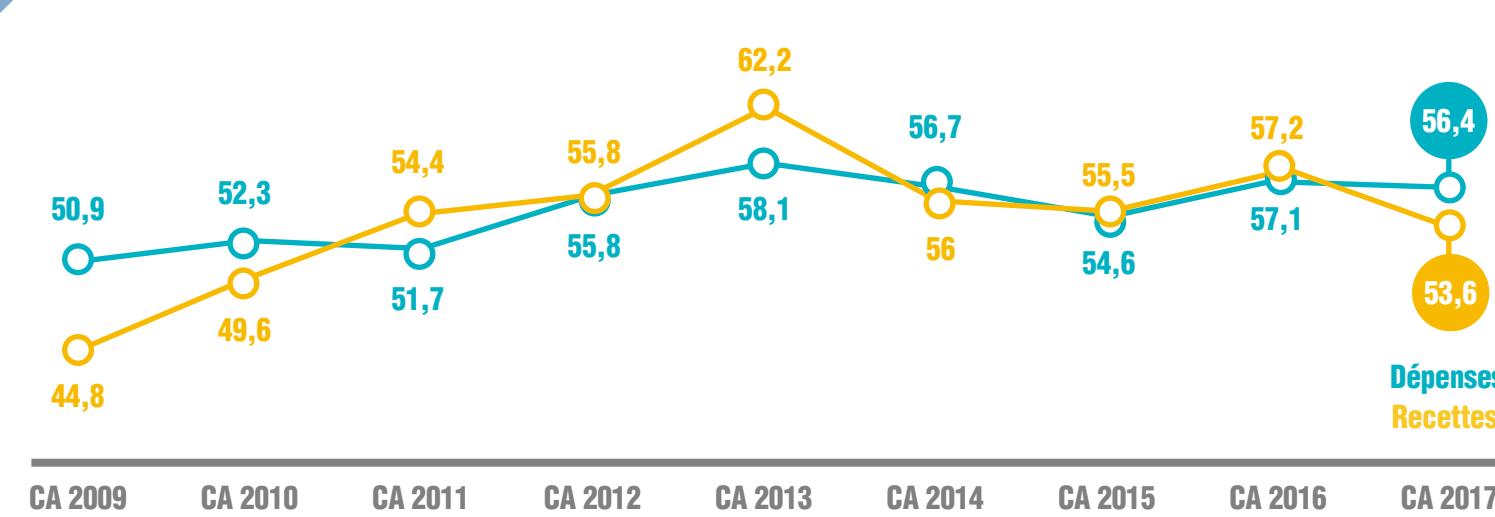
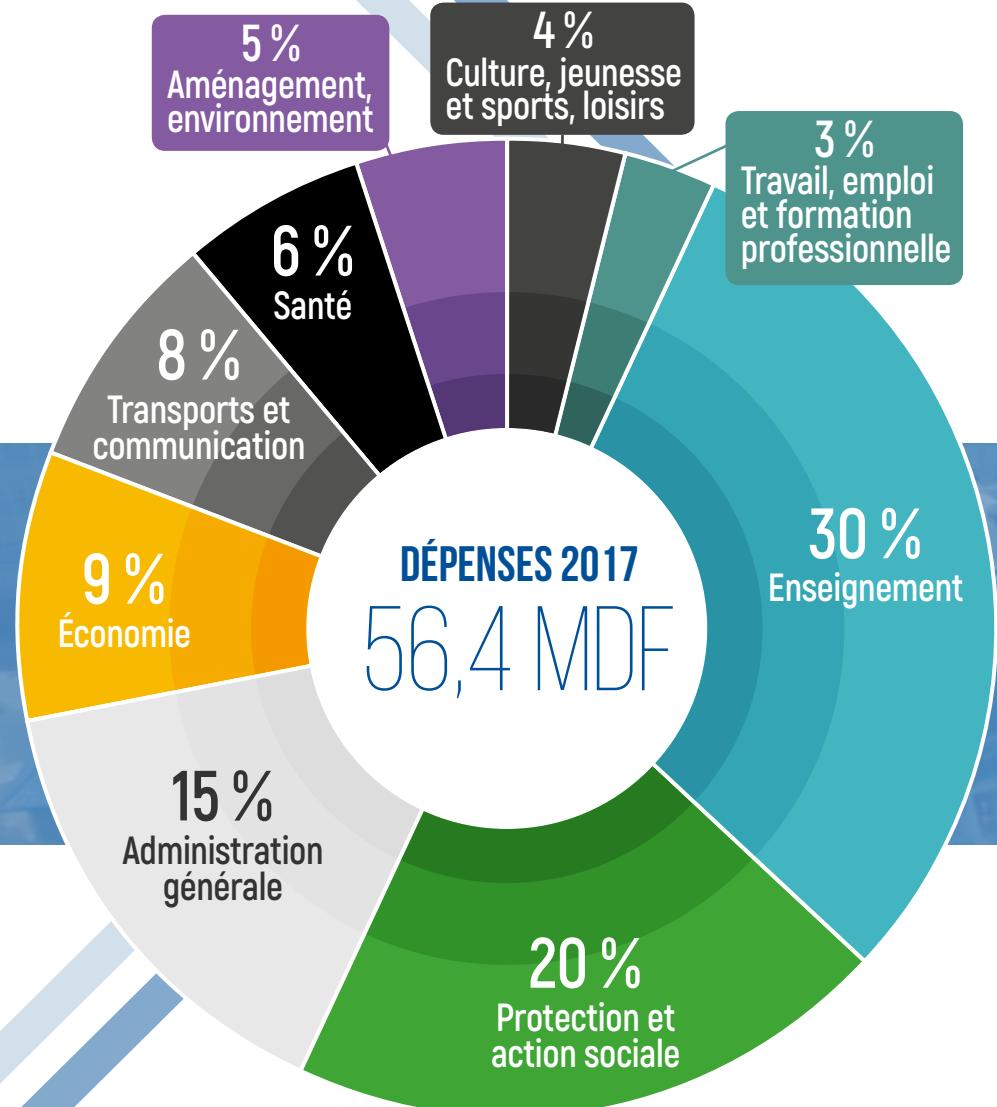
20 collèges publics

14

communes
dont Poya, partagée entre les provinces Sud et Nord

3

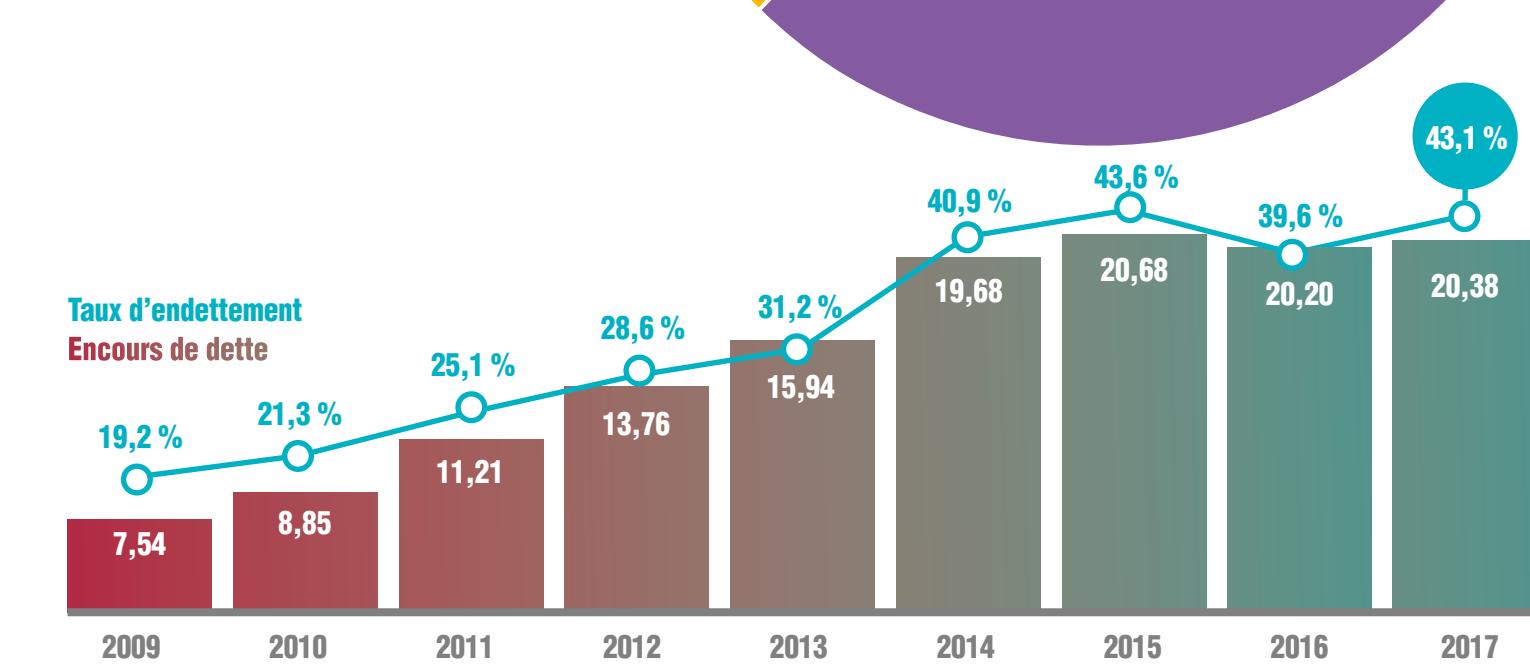
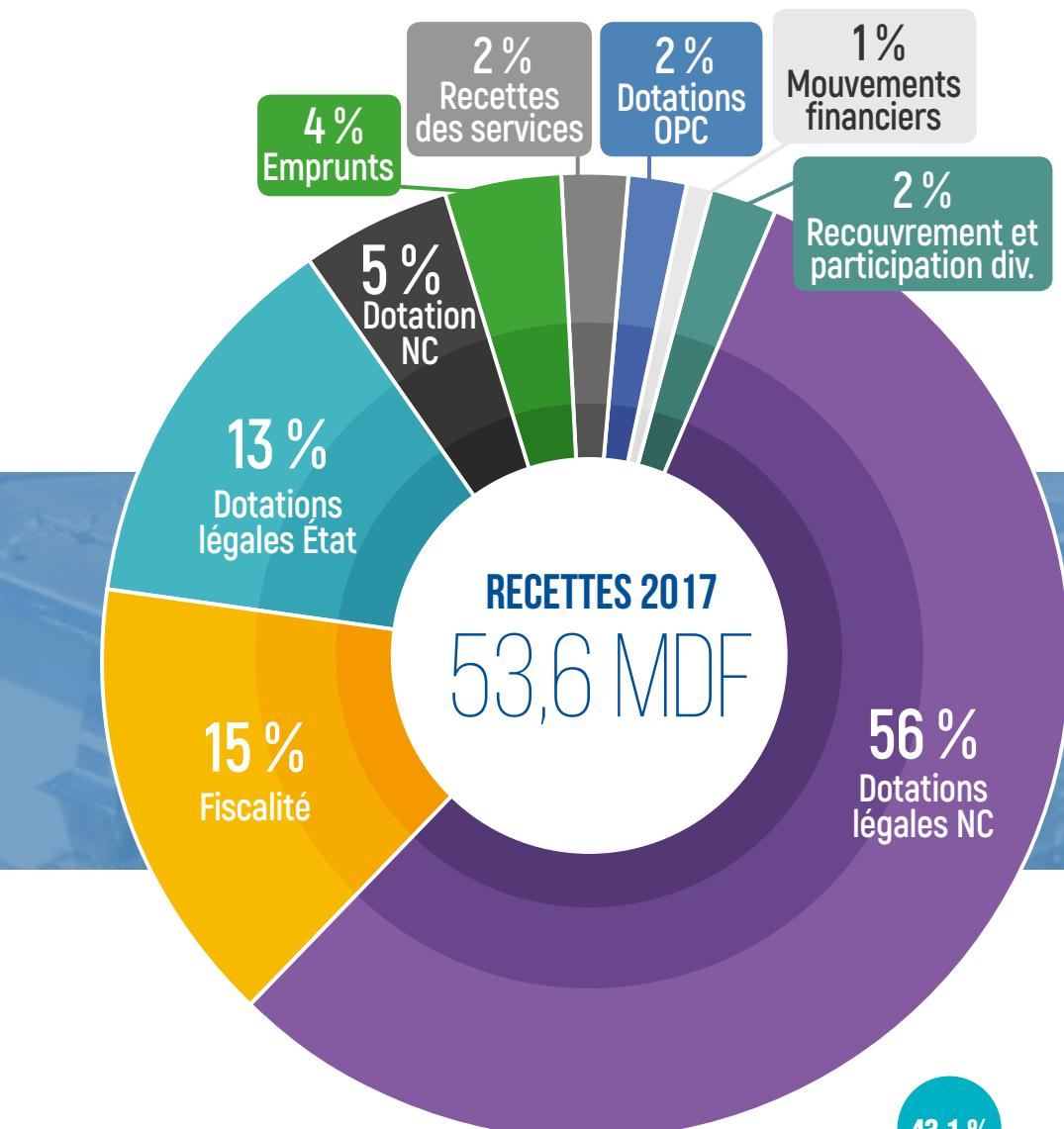
aires coutumières Drubea-Kapumé (intégralement), Ajie Aro et Xârâcùù (toutes deux à cheval sur les provinces Nord et Sud)



ÉVOLUTION DES RECETTES ET DES DÉPENSES EN MdF

INDICATEURS FINANCIERS

Tout comme en 2016, les dépenses de la Province ont été maîtrisées et poursuivent leur baisse en 2017 avec 56,4 MdF (57,09 MdF en 2016). Les recettes, en revanche, sont en diminution par rapport à 2016 : 53,6 MdF (57,23 MdF en 2016).



ÉVOLUTION DE LA DETTE EN MdF

PLAN SUD, LE PLAN STRATÉGIQUE PROVINCIAL

Afin de répondre aux différentes orientations politiques que s'est fixées l'Exécutif provincial, un plan opérationnel d'actions, mis en œuvre par l'administration, a été décliné pour réaliser et atteindre des objectifs déterminés.

DES OPÉRATIONS, DES OBJECTIFS ET DES ACTIONS

Approuvé en commission plénière de l'Assemblée de Province le 29 septembre 2017, le plan stratégique Plan Sud définit cinq orientations stratégiques déclinées en **50** objectifs stratégiques, puis en **150** objectifs opérationnels et **800** actions.

Il donne de la lisibilité à l'action collective et individuelle en permettant aux agents provinciaux de positionner leurs propres actions dans l'ensemble des politiques portées par la collectivité.

Il dote la Province d'un outil de pilotage cohérent, permettant à chaque étape de mesurer les résultats et les effets des actions entreprises en s'assurant de l'efficacité et de l'efficience des moyens mis en œuvre.

Le développement d'une application informatique dédiée à ce plan stratégique facilite la mise à jour et le suivi de l'avancement du plan, et garantit une organisation cohérente du pilotage.

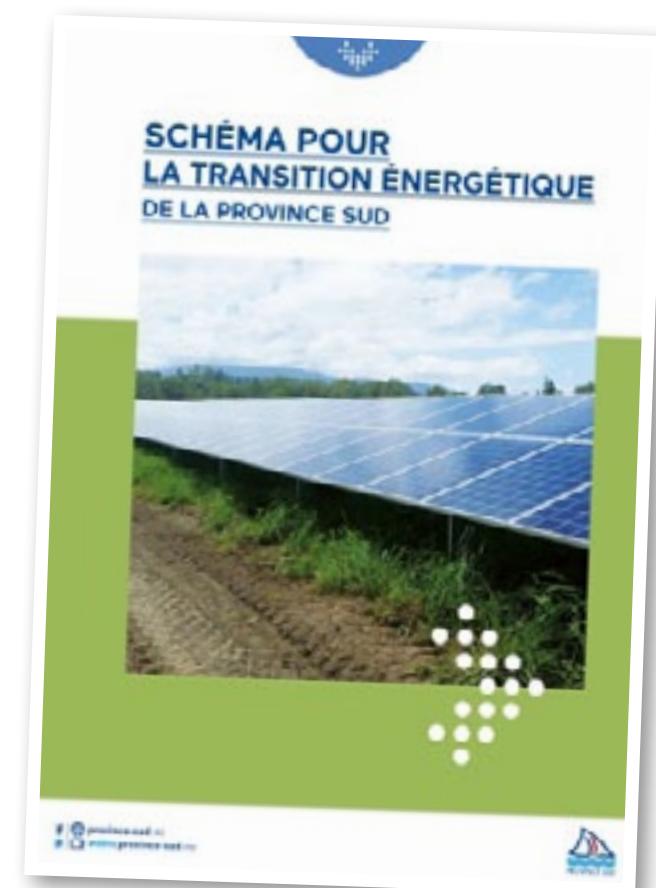
LE SCHÉMA POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA PROVINCE SUD (STEPS)

Dans la dynamique du schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie (STENC), défini à l'échelle du pays et adopté au Congrès le 23 juin 2016, la province Sud a mis en place son Schéma pour la Transition Énergétique de la province Sud (STEPS). Le STEPS constitue un document stratégique pragmatique et opérationnel s'articulant autour de trois axes que sont l'exemplarité de la collectivité, la croissance verte et l'aménagement et la solidarité. Ces axes sont développés en **7** thèmes, **32** objectifs quantitatifs et **39** mesures concrètes qui doivent être mis en œuvre d'ici 2025.

Cette politique de transition énergétique a pour principal objectif de réduire les dépenses de fonctionnement de la province Sud et de faire de l'institution un modèle de sobriété énergétique.



Il permet de développer un tissu économique pouvant générer **500** créations d'emploi dans une économie verte qui dynamise tous les territoires, de porter des projets d'aménagement innovants et intelligents ainsi que de prévenir la précarité énergétique et d'accompagner les familles qui en souffrent.



Présentation
de la collectivitéIndicateurs
financiersPlan
SudOrganisation générale
et moyens humainsInspection
généraleService
Communication

ORGANISATION GÉNÉRALE ET MOYENS HUMAINS

Sous la responsabilité de l'exécutif et du secrétariat général, la province Sud est organisée en 14 directions, elles-mêmes réparties en quatre pôles. Si l'administration centrale est à Nouméa, l'antenne provinciale de La Foa assure depuis 2005 le relais du service public provincial sur les communes du nord de la province Sud.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Chargés de mission, service communication, cellule de coordination des contrats, cellule du contrôle de gestion, inspecteur général, antenne de La Foa, Mission à la condition féminine : plus de 40 agents dépendent directement du secrétariat général.

LE PÔLE FONCTIONNEL

Quatre directions forment ce pôle : finances, système d'information, juridique et administration, ressources humaines. En 2017, ce pôle comprend 148 agents (144 en 2016).

L'ANTENNE DE LA FOA

La Province est représentée à La Foa par une antenne, placée sous l'autorité d'un responsable, qui organise la transversalité des directions.

TROIS PÔLES OPÉRATIONNELS

Développement durable, aménagement du territoire, éducation-jeunesse-vie sociale regroupent les dix autres directions. En 2016, elles emploient 2 266 agents.



L'APPUI DE LA DIMENC

La direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (DIMENC) est une direction du Gouvernement qui exerce, par convention entre la Nouvelle-Calédonie et la Province, des missions relevant des compétences provinciales : inspection des sites soumis à la réglementation des installations classées (ICPE) à caractère industriel, instruction des demandes d'autorisation d'exploiter, police des mines, instruction des permis miniers...

82 %
de fonctionnaires

12 %
de contractuels
en CDI

6 %
de contractuels
en CDD

LES EFFECTIFS

Au 31/12/2017

2 452
agents dont
1 108 enseignants
du primaire

540 personnes ont bénéficié du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC)

Présentation de la collectivité

Indicateurs financiers

Plan Sud

Organisation générale et moyens humains

Inspection générale

Service Communication

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

PÔLE FONCTIONNEL

DIRECTION DES FINANCES
24 AGENTSDIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION
36 AGENTSDIRECTION JURIDIQUE ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
48 AGENTSDIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
40 AGENTS

INSPECTION GÉNÉRALE - IGPS

CELLULE DU CONTRÔLE DE GESTION – C2G

ANTENNE DE LA FOA

SERVICE COMMUNICATION

CELLULE DE COORDINATION DES CONTRATS - C3D

AUTRES CHARGÉS DE MISSION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

PÔLE DÉVELOPPEMENT DURABLE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT - SGADD

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
101 AGENTSDIRECTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL
117 AGENTSDIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI
81 AGENTS

PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT - SGAAT

DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT
152 AGENTSDIRECTION DU FONCIER ET DE L'AMÉNAGEMENT
86 AGENTSDIRECTION DU LOGEMENT
36 AGENTS

PÔLE ÉDUCATION, JEUNESSE ET VIE SOCIALE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT - SGAEJVS

DIRECTION DE L'ÉDUCATION
1238 AGENTS DONT 1108 ENSEIGNANTSDIRECTION DE LA CULTURE
19 AGENTSDIRECTION DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES LOISIRS
56 AGENTSDIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE
380 AGENTS

MISSION À LA CONDITION FÉMININE

INSPECTION GÉNÉRALE

Créée par délibération en octobre 2014 et rattachée au secrétariat général, l'Inspection générale de la province Sud a pour mission le contrôle, le conseil et l'évaluation sur le plan administratif, économique et financier. Elle chapeaute la cellule de contrôle de gestion.

96

Tel est le nombre de partenaires analysés pour un budget d'environ 7,9 MdF de subventions.

CONFORMITÉ : DES CONTRÔLES ET DES AUDITS

En 2017, 9 contrôles de conformité ont été effectués. Le programme portait principalement sur la commande publique inférieure à 20 MF, concernant une masse annuelle de 4 MdF pour 20 000 mandats environ, cette tranche n'étant pas soumise aux règles contraignantes de la délibération 136/CP du 1^{er} mars 1967 portant réglementation des marchés publics.

Il était utile de s'assurer que ce champ de la commande publique soit maîtrisé en termes de risques, d'égalité de traitement des candidats, de liberté d'accès à la commande publique, de transparence des procédures.

Si la règle est définie par la délibération provinciale modifiée n°39-2011/APS du 9 novembre 2011 et par la charte déontologique de l'acheteur public en province Sud, il convenait de s'interroger sur sa pratique au sein des directions de l'expression du besoin à la contractualisation.

Les directions concernées ont été auditées sur la base d'échanges contradictoires et de pièces échantillonées. Cette activité a été analysée pour huit directions, dont six en suivi ex-post.

Dans ce dernier cas de figure, il s'agit de vérifier si les recommandations d'un précédent contrôle ont été mises en œuvre et sont efficientes.

Le dernier contrôle thématique portait sur les procédures d'une direction : au-delà des pratiques, les recommandations suivies de natures stratégiques, normatives et opérationnelles ont abouti, pour certaines d'entre elles, à une réorganisation interne ou à des réformes textuelles. Par ailleurs, des analyses de cas particuliers ont été traitées à l'échelle individuelle, mais également en tentant de répondre aux problématiques collectives avec un souci de service public optimisé.

CONTRÔLE DE GESTION

Avec des missions d'aide au pilotage de la collectivité qui reposent sur des contrôles externes, internes, des évaluations et des audits, la cellule a réalisé 96 synthèses financières de partenaires subventionnés en 2017 pour environ 7,9 MdF.

L'analyse a par ailleurs été complétée par un contrôle interne qualitatif des partenariats de la province Sud via des conventions d'objectifs et de moyens formalisant notamment l'objet de la participation (art. 1), sa justification (art. 3) et les obligations incombant au bénéficiaire (art. 6).

En outre, le respect des délais de règlement des factures représente un élément essentiel des bonnes relations entretenues avec les entreprises qui constituent, *in fine*, le tissu économique de la Province. Ils ont fait, à ce titre, l'objet d'un suivi spécifique régulier. Le délai global de paiement (province Sud et Trésorerie) se situe à 21 jours en moyenne.

SECTEURS SUBVENTIONNÉS SUIVIS

1830 MF	251 MF
FORMATION	AGRICULTURE
ÉDUCATION	
1194 MF	146 MF
TOURISME	CULTURE
816 MF	210 MF
INSERTION	SPORT-LOISIRS
368 MF	134 MF
SANTÉ ET SOLIDARITÉ	ENVIRONNEMENT
1023 MF	108 MF
LOGEMENT	PATRIMOINE
894 MF	69 MF
TRANSPORTS	COMMUNICATION
ET INFRASTRUCTURES	
336 MF	57 MF
DÉVELOPPEMENT	HANDICAP
ÉCONOMIQUE	525 MF
	ADMINISTRATION

SERVICE COMMUNICATION

Le service Communication de la province Sud est en lien constant avec les élus de la Province, les différentes directions provinciales et les administrés.

À la pointe des technologies de l'information et de la communication, le service traite l'actualité de l'institution sur le net, via ses sites et ses pages Facebook, ainsi que sa Web TV dédiée.

L'INFORMATION 100 % EN LIGNE

Le service de la Communication assure la promotion et l'accompagnement des actions provinciales par une communication essentiellement digitale.

L'équipe alimente et anime les différents supports de communication numériques : un site institutionnel, un site jeunesse (Tazar), une Web TV propriétaire et quatre pages Facebook.

Parallèlement, le service de la Communication réalise des brochures destinées au grand public présentant, entre autres, les nombreux dispositifs provinciaux.

172

infos presse et dossiers
de presse diffusés en 2017

LA WEB TV, UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS

En 2015, la province Sud devenait la première collectivité calédonienne à se doter d'une Web TV. 137 vidéos avaient été réalisées.

En 2017, les équipes ont réalisé 209 vidéos sur des thèmes aussi variés que l'environnement, l'agriculture, l'éducation, la culture...

Des vidéos de durée variable dont l'originalité de l'angle de traitement a suscité l'intérêt de « webspectateurs » de plus en plus nombreux. Dans le cadre d'un partenariat, la chaîne **Caledonia** diffuse chaque jour de la semaine depuis le début de l'année, une sélection de vidéos de la Web TV.

209

vidéos diffusées en
2017 sur la Web TV
(163 en 2016).



Présentation
de la collectivitéIndicateurs
financiersPlan
SudOrganisation générale
et moyens humainsInspection
généraleService
Communication

LE TAZAR : UN SITE ET UNE PAGE FACEBOOK POUR LES JEUNES

Encourager les jeunes à s'ouvrir aux autres et à leur environnement, susciter leur curiosité, stimuler leur envie de s'engager, de s'impliquer dans la vie de la collectivité, valoriser les réussites... Tels sont les principaux objectifs du site tazar.nc et de sa page Facebook, mis en ligne en avril 2016. Des supports aujourd'hui exclusivement dématérialisés et dont le succès se confirme avec plus de 25 000 jeunes internautes sur l'année. Et pour renforcer cette proximité avec les jeunes, une application mobile est désormais disponible.



18 112

fans sur la page Facebook
institutionnelle fin 2017
(10 027 fin 2016)

18 450

fans sur la page
Facebook Tazar fin 2017
(6 988 fin 2016)

UNE REFONTE TOTALE DU SITE INTERNET

Initiée en 2015 la refonte du site internet a représenté un vaste chantier collaboratif entre la direction du Système d'information et le service Communication.

Il a été déployé en juillet 2017 avec une originalité : le profilage de l'information par une gestion de profils utilisateurs, s'accompagnant d'une réorganisation des données et de la mise en place d'un environnement utilisateur.

Son contenu s'enrichit sans cesse d'informations sur les attributions et le fonctionnement de la Province et de nombreux articles et albums photos y retracent l'actualité de l'institution.

Dans le cadre de l'e-administration, les procédures pour bénéficier des différents dispositifs provinciaux sont en ligne.

Des outils de simulation permettent également aux utilisateurs d'évaluer leur éligibilité à certaines aides.

250

articles publiés en
2017 sur les différents
supports et autant de
reportages photos.





DENV - Direction
de l'Environnement

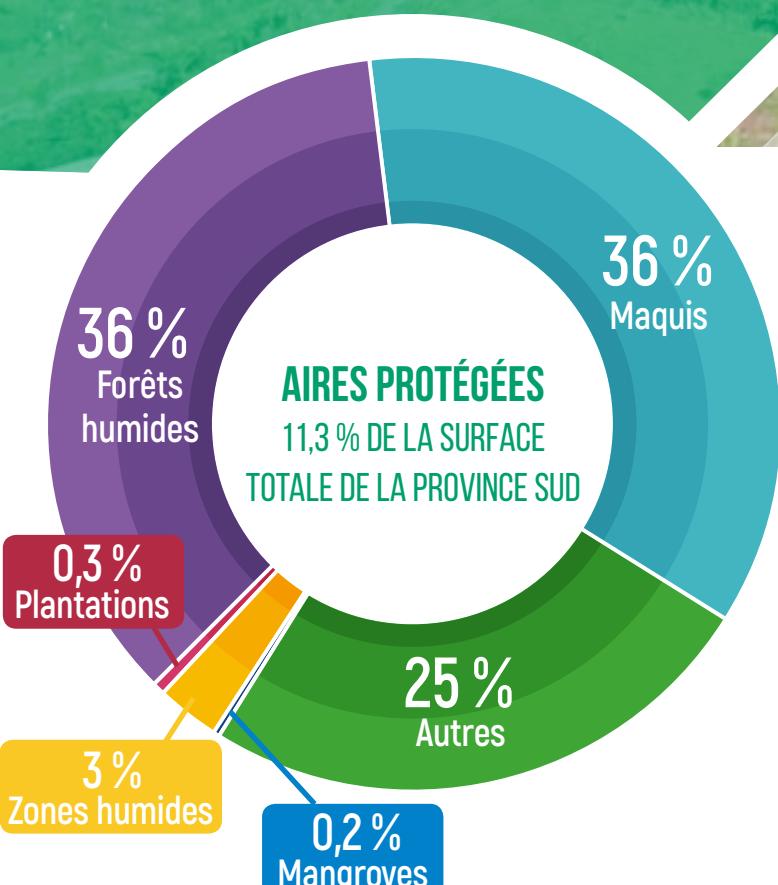
DDR - Direction
du Développement Rural

DEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DENV - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La direction de l'Environnement met en œuvre la politique provinciale en matière de gestion et de préservation des milieux terrestres et marins. Elle met en œuvre le Code de l'environnement de la Province. Biodiversité, aires protégées, parcs provinciaux, installations classées, gestion des déchets, impacts, sensibilisation-prévention, contrôles...



BIODIVERSITÉ ET AIRES PROTÉGÉES

En 2017, plusieurs projets stratégiques ont été menés.

- Les ateliers de concertation pour l'élaboration du profil environnemental ont réuni plus de 150 personnes, collectivités et sociétés civiles.
- L'élaboration du second « plan de massif » (protection contre les feux de forêt) a été initiée grâce au financement de l'Agence française de développement et du Fonds français pour l'environnement mondial.
- Plusieurs études de préfiguration d'outils d'aide à la décision ont été lancées : création d'un conservatoire botanique, projet d'un observatoire des pêches, définition de l'atlas des sensibilités du littoral...
- La révision des plans de gestion de la Zone Côtière Ouest et des îlots du Grand Nouméa a été lancée. Le plan de gestion de Casy / grand port / aiguille

de Prony a également été initié afin de permettre la valorisation de l'îlot Casy en 2018.

- Le programme INTEGRE s'est clôturé en décembre 2017. Il a permis de lancer un programme de reconquête de la biodiversité à l'île Ouen et d'initier des opérations de restauration des périmètres de captage d'eau potable à l'île des Pins. Des opérations de sensibilisation sur le compostage, l'impact des espèces exotiques envahissantes, le risque d'une fréquentation touristique mal maîtrisée ou encore le suivi participatif de l'érosion ont pu être menées.
- La DENV poursuit l'élaboration et la mise en œuvre de plans de conservation d'espèces protégées : dugongs (lutte contre le braconnage et contribution à la participation au plan d'action), tortues marines (concertation pour la définition d'une doctrine sur les dérogations coutumières de consommation de tortue), palmiers *Saribus jeanneneyi*...

BUDGET
Investissement **446,9 MF** | Fonctionnement **624,8 MF**

QUELQUES ACTIONS EN 2017

- Partenariat avec le Rimap : création d'un observatoire de roussettes à Table Unio, près de La Foa, et restauration d'un site de captage d'eau potable à l'île des Pins.
- Lancement d'un dispositif pilote de guetteurs mobiles dans le Grand Sud en partenariat avec la DSCGR, direction de la Sécurité civile et de Gestion des Risques.
- Actualisation de la cartographie de la forêt sèche à Nouméa.
- Mission *Planète revisitée* avec le Muséum d'histoire naturelle : découverte d'un triops, crustacé micro endémique, à Boulouparis.



IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SÉQUENCE ERC (ÉVITER-RÉDUIRE-COMPENSER)

L'activité en chiffres

- 115 « cadrages préalables » : accompagnement des demandeurs.
- 28 études d'impact mises en ligne dans le cadre de la consultation du public.
- 89 arrêtés d'autorisation : défrichement, collecte, impact sur écosystèmes, ERC (éviter-réduire-compenser), espèces protégées, aires protégées, espèces exotiques envahissantes.
- 178 visites (instruction, inspection, suite à signalement).
- 156 avis : réponses de la DENV aux demandes d'avis par différentes autorités sur l'impact environnemental de projets (aménagement, industrie, mine, carrière...).

Faits marquants

- L'instruction de plusieurs autres dossiers a fortement mobilisé les ressources de la direction : projet Lucy/Vale-NC, barrage hydroélectrique de la Ouinné, mines MKM, lotissement SCF Régina à Nouméa.
- Présentation de la notice explicative relative à l'instruction des études d'impact environnemental (mise en ligne, arrêté ERC...) aux communes, collectivités et directions provinciales concernées.
- Inspection et contrôle des chantiers suite au passage du cyclone Cook (mi-avril).
- Réalisation du bilan défrichement/compensation depuis 2009 et avancement du projet de stratégie de restauration et réhabilitation des sites dégradés et miniers, avec mise en place d'un groupe de travail (fin juin).
- Mise en production de l'application métier des impacts environnementaux LAMIE (fin août).
- Participation à l'élaboration du guide sur l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme en coordination étroite avec la DFA.



RÉGLEMENTER POUR MIEUX PRÉSERVER

Tout comme les enjeux et les préoccupations environnementales, les réglementations évoluent. Des modifications ont donc été apportées au Code de l'environnement cette année, visant notamment à clarifier certains points en matière de pêche, dans l'objectif constant de limiter les impacts sur l'environnement. À noter en particulier : les requins, qui ont rejoint la liste des espèces protégées, les picots, dont la période de pêche a été modifiée, ou bien les crustacés, dont le marquage est devenu obligatoire.

ICPE (INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT)



L'activité en chiffres

- 5 enquêtes publiques
- 68 réunions techniques
- 45 avis
- 24 arrêtés
- 52 rapports, notes et comptes rendus
- 61 récépissés délivrés
- 39 visites d'inspection avec 4 mises en demeure (aucun PV)

Des mesures d'urgence pour la SVP Mana

Suite à l'incendie majeur fin janvier sur l'installation de la SVP Mana à Nouméa, la province Sud a pris un arrêté ordonnant la suspension d'activité et imposant des mesures d'urgence à la société. Sorti des périmètres du site, l'incendie a détruit des édifices de la gendarmerie nationale. Les fumées ont impacté des logements, notamment durant la première nuit. Les secours de la ville ont mobilisé un important dispositif pendant 57 heures, avec les renforts de la Sécurité civile, dont un hélicoptère bombardier d'eau, pour contenir et éteindre l'incendie.

LA GESTION DES DÉCHETS

L'année a été marquée par la mise en œuvre d'un plan d'action visant à conforter le dispositif REP (responsabilité élargie du producteur) et soutenir l'éco-organisme Trecodec.

Vers l'achèvement du programme des réhabilitations du SIVM

Le programme pluriannuel, lancé en 2013 en partenariat avec l'Ademe pour la réhabilitation des dépotoirs et dépôts irréguliers de déchets du SIVM Sud (320 MF pour 7 sites prioritaires), a été bouclé financièrement en 2017. Les travaux sur les deux derniers sites à réhabiliter ont été réceptionnés en ce qui concerne l'ex-dépotoir de Bourail Nandaï (tranche ferme) ou engagés (site de La Foa-Pocquereux).

À RETENIR

Mission partenariale en Nouvelle-Zélande pour améliorer la gestion des déchets dangereux.

Poursuite des principaux partenariats avec les organismes consulaires et les collectivités.

Économie circulaire, écologie industrielle et territoriale : initiatives et redéfinition du projet de recyclerie.

CONTRÔLE DE LA RÉGLEMENTATION

La province Sud ne tolère aucun manquement aux règles applicables à la protection de l'environnement, notamment en termes d'actes de braconnage ou de pêche illégale.

En 2017, un ressortissant japonais a ainsi été condamné pour braconnage de geckos à l'île des Pins.

L'action des gardes nature

- **3 166** contrôles (chasse et pêche) ont été réalisés.
- **8 608** personnes contrôlées et sensibilisées.
- Taux moyen annuel d'infraction stable par rapport à 2016 : **3,1 %**, avec un pic de **5,2 %** en juin.



PARC ZOOLOGIQUE ET FORESTIER

La fréquentation du parc a battu un record, avec **107 163** visiteurs (+ 6,5 %) dont **2 758** croisiéristes et **17,2 M** de recettes (+ 2,8 %).

L'entrée du parc a été entièrement repensée aux normes « handicap » et une salle de change pour adultes en fauteuil a été construite. Les travaux de voirie se sont poursuivis et deux nouvelles zones de pique-nique ont été aménagées.

Ont eu lieu également sept événements grand-public, deux expositions et plus de **120** animations pédagogiques, **10** ateliers du mercredi et les nourrissages publics quotidiens.

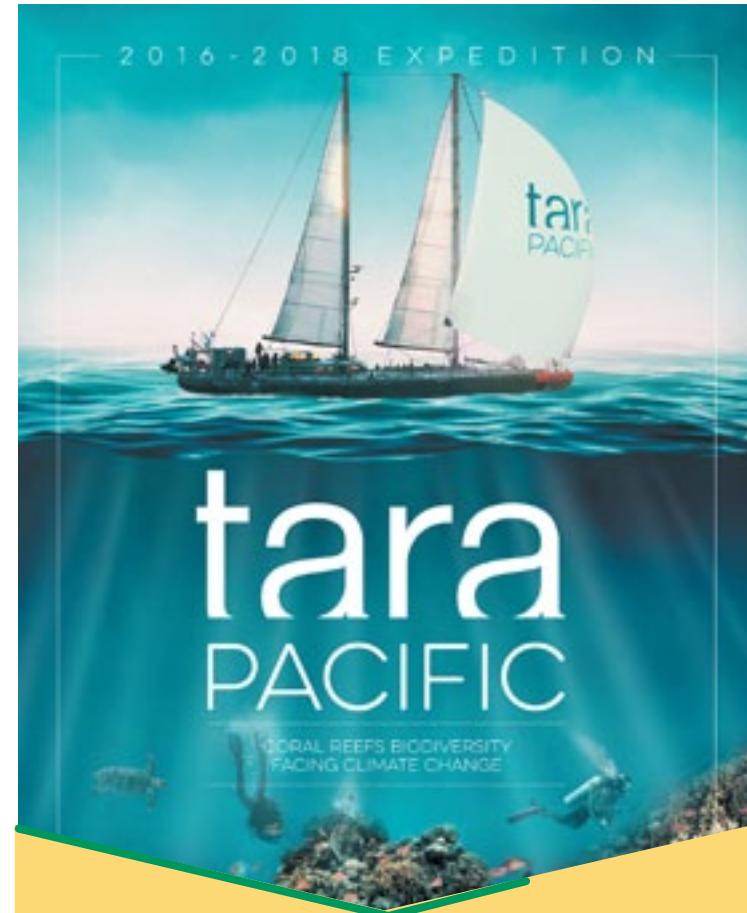
L'accueil de peines alternatives a concerné **24** personnes pour **576** heures de travaux effectuées (440 heures en 2016).

PARC PROVINCIAL DE LA RIVIÈRE BLEUE

Le dispositif provincial d'accueil des TIG (travaux d'intérêt général) et de mesures de réparation pénale déployé en 2016 a permis d'accueillir **44** personnes pour **1 601** heures de travaux réalisées (1 095 heures en 2016).

Fréquentation 2017

- Accueil de 15 équipes de tournage, reporters, photographes et d'un groupe de passionnés de botanique.
- Réhabilitation de la piste de la Corne du diable.
- 5 évènements sportifs (Trail des Cagous : 800 participants, course VTT La Pérignon : 700 participants, 3 courses d'orientation).
- Nombre de visiteurs : **28 954** (30 107 en 2016).
- Recettes (droits d'entrée) : **11 MF** (11,1 MF en 2016).



UN LABORATOIRE FLOTTANT

Après la *Planète revisitée* en 2016, la province Sud a accueilli une nouvelle expédition, Tara Pacific, venue collecter les données nécessaires pour comparer la biodiversité des récifs coralliens et leur évolution face au changement climatique à travers l'océan Pacifique. Une occasion unique pour les scientifiques locaux et la province Sud de bénéficier de ce formidable laboratoire flottant au service de la biodiversité des récifs.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

« Connaître pour mieux protéger » : des conférences et des animations

- Plusieurs rendez-vous ont été mis en place : les conférences C'Nature, en partenariat avec l'IRD, ouvertes au grand public, et C'Sage, destinées aux agents provinciaux.
- La DENV a participé à des événements nationaux, devenus incontournables et relayés en Nouvelle-Calédonie, tels que la Fête de la nature, la Fête de la science ou la Semaine européenne de réduction des déchets (Serd).
- En 2017, trois sites naturels ont rejoint le réseau d'aires de gestion éducative (AGE*) de la province Sud : la Baie-des-Bœufs, pilotée par le lycée Jules-Garnier, le creek salé, géré par le collège Sacré-Cœur de Bourail, et la zone de restauration de Touété par le collège et l'école primaire de Saint-Joseph de Vao, à l'île des Pins. Ce dispositif éducatif, créé en 2016, a remporté un vif succès tant en matière d'éducation qu'en matière de sensibilisation à l'environnement. Au total, près d'une soixantaine d'actions ont été réalisées sur les trois premiers sites pilotes.
- Poursuite du dispositif des Ambassadeurs du lagon avec la formation de 15 nouveaux ambassadeurs, venant notamment de Thio, l'île des Pins et Bourail qui porte à une trentaine leur nombre total.

*Zone maritime littorale ou terrestre gérée de manière participative par les élèves et les enseignants d'un établissement scolaire en partenariat avec les usagers, les associations, les organismes de recherche et les collectivités territoriales.

DENV - Direction de l'Environnement
DDR - Direction du Développement Rural

DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi



DDR - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Développer et encourager l'économie rurale et maritime afin de favoriser le maintien de l'emploi, orienter et développer les productions pour le marché local et l'exportation dans le respect de l'environnement et des consommateurs, contribuer au déploiement de la politique publique agricole provinciale, telles sont les missions de la DDR. Grâce à son réseau d'agents en Brousse, elle propose une expertise, un accompagnement de proximité et un soutien financier aux porteurs de projet. Enfin, la DDR gère la ressource en eau et lutte contre l'érosion (hors sylviculture, confiée à la SEM SudForêt).

LA PPAP, BILAN D'ÉTAPE

La politique publique agricole provinciale, ou PPAP, a pour objectif de passer le taux de couverture des produits alimentaires à 30 % d'ici 2025. Quatre filières de production ont été classées prioritaires : les céréales, les fruits et légumes, l'aviculture et l'élevage de gros bovins pour la viande. En septembre 2017, un bilan d'étape avec les principaux résultats a été présenté aux élus de la Province, puis aux agents de la DDR. La PPAP a aussi été récompensée avec la deuxième place aux Trophées des initiatives publiques, organisés par les *Nouvelles calédoniennes*.



Les filières en tonnage

	2016	Évolution 2013-2016
Viande bovine	3 036	- 8 %
Aviculture (chair)	857	+ 10 %
Maïs	8 543	+ 95 %
Fruits	4 083	- 11 %
Légumes	7 941	+ 30 %

LE DISPPAP TOURNE À PLEIN RÉGIME

Le dispositif d'intervention provincial en faveur de la politique publique agricole provinciale, le DISPPAP, comprend plusieurs mesures : la création et l'extension des activités agricoles sans limite d'âge, le bail rural, l'innovation, les pratiques respectueuses de l'environnement, la diversification et la mutualisation des moyens. L'agriculture familiale, ainsi que des appels à projets lorsque l'initiative des acteurs en place s'avère insuffisante pour impulser le développement d'une filière, figure aussi dans le dispositif. En 2017, 213 agréments (+ 137 %) ont été accordés toutes filières agricoles confondues. Montant : 533 MF (+ 28 % par rapport à 2016).

RIZ, SOJA ET SORGHO

Outre la culture du maïs, le schéma directeur de la filière céréales et oléo-protéagineux prévoit aussi la diversification des grandes cultures. Afin d'amorcer ce virage, la DDR a porté avec l'ADECAL la mise en place de parcelles de riz pluvial et de soja. Des producteurs se sont également lancés dans la culture du sorgho grain en fin d'année 2017.

DENV - Direction de l'Environnement

DDR - Direction du Développement Rural

DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi

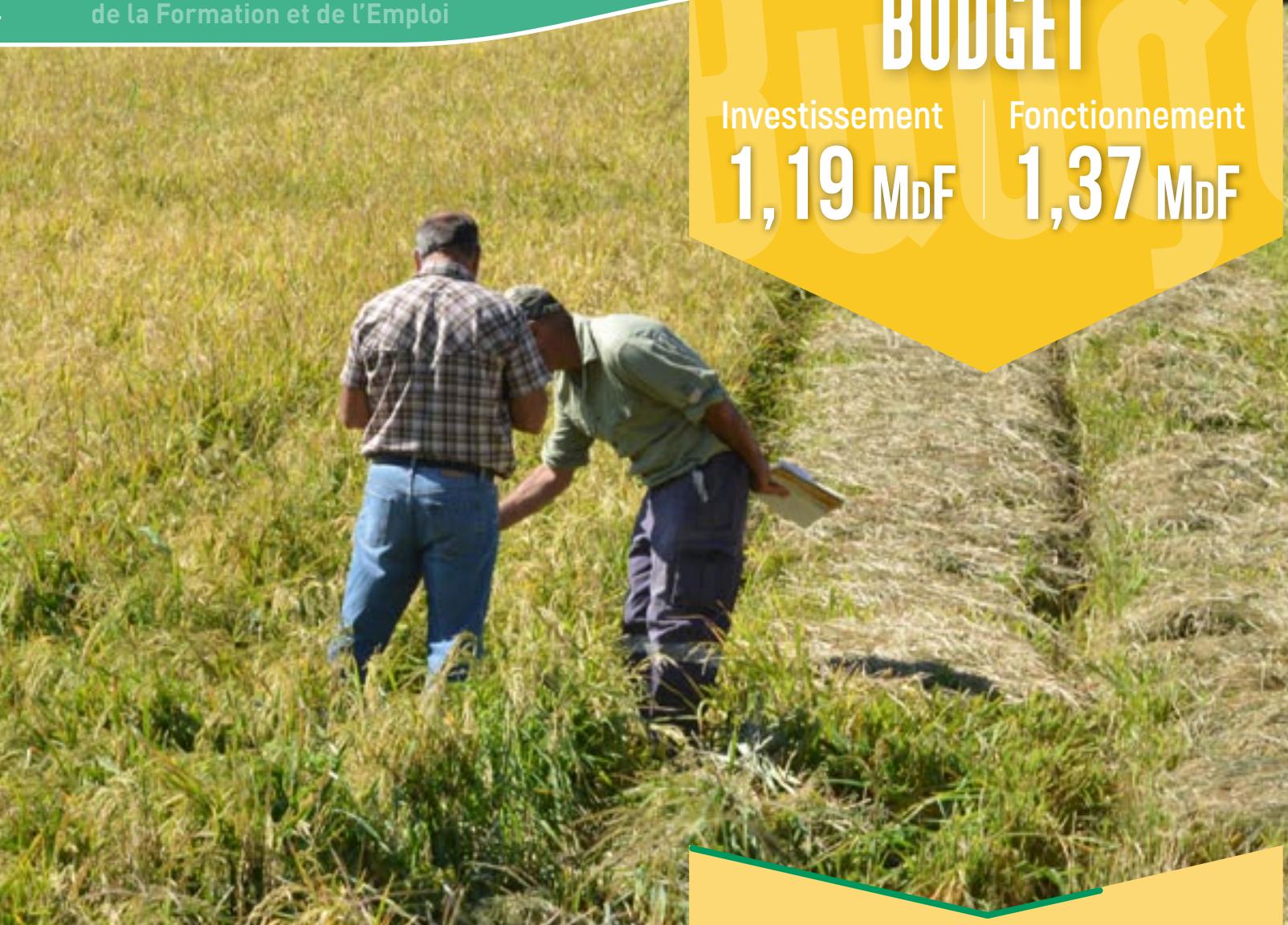
Investissement

1,19 MdF

Fonctionnement

1,37 MdF

BUDGET



DENV - Direction
de l'EnvironnementDDR - Direction
du Développement RuralDEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi

L'AIDE AU PÂTURAGE

L'aide exceptionnelle pour l'installation de pâturages améliorés (prise en charge de 80 % du coût des semences aux éleveurs de bovins) a été mise en œuvre de 2012 à 2017. Au total, **235** éleveurs en ont bénéficié et **4 500 ha** ont été implantés (50 % des bons alloués). Les semis se poursuivront, car, avec la forte sécheresse de fin 2017, la plupart des semences achetées seront implantées en 2018.

L'impact de la mesure s'explique par la rapidité d'exécution (environ quinze jours entre la demande et l'obtention du bon) et le fait que les éleveurs n'aient pas à faire l'avance (versement de l'aide au vendeur). Le dispositif a contribué à améliorer les performances, rapidement visibles par les éleveurs. Il a aussi permis de passer la longue et intense sécheresse de 2017, grâce à des pratiques d'élevage mieux adaptées.

L'AIDE À L'AGRICULTURE FAMILIALE

En 2017, la DDR a mis en œuvre l'aide à l'agriculture familiale avec **12** appels à projets communaux précédés de plus de **30** réunions d'information dans les villages et tribus. Les agents ont ensuite accueilli 189 personnes dont 92 ont déposé une demande d'aide. Au final, **83** dossiers ont été agréés.

Les types d'aides

- L'aide au maintien de l'agriculture : 80 % d'aide plafonnée à 300 000 F.
- L'aide au développement de l'agriculture avec en plus un contrat d'objectif de production et un bonus de 500 000 F.

L'AQUACULTURE SE DIVERSIFIE

Sur la période 2016-2017, **950 000** juvéniles d'holothuries (bêches de mer) ont été ensemencées sur huit fermes aquacoles, offrant ainsi une alternative aux pénuries de post-larves de crevettes. La superficie occupée est de 160 hectares de bassins. La Province a accompagné technique et financièrement ces essais.



30

tonnes d'holothuries ont
été pêchées en 2017.

DENV - Direction
de l'EnvironnementDDR - Direction
du Développement RuralDEFE - Direction de l'Économie,
de la Formation et de l'Emploi

BIENTÔT, LE « PETIT POULET »

Pour la filière avicole, l'objectif est de produire 1 000 tonnes de poulet de chair standard moyenne gamme (« petit poulet » de 1,2 kg carcasse), inexistant aujourd'hui sur le marché. Ce produit serait vendu au consommateur à environ 800 francs le kilo.

Le développement de cette filière comprend quatre étapes : la création de l'abattoir, du couvoir et le recrutement des quatre premiers éleveurs qui produiront un total de 250 tonnes par an ; les trois phases suivantes consistent pour chacune à recruter quatre éleveurs supplémentaires.

Ainsi, au second semestre 2017, la première phase a été mise en œuvre. Un appel à projets pour le recrutement des quatre premiers éleveurs a été lancé et les travaux sont prévus pour le second semestre 2018. Les premiers poussins entreront dans les élevages en 2019. Une société par actions simplifiée, la STPA (Société de transformation des produits avicoles), a été créée sous l'impulsion de PromoSud et des éleveurs. L'abattoir sera construit et le couvoir mis en service en 2019. À chaque phase, les nouveaux éleveurs recrutés prendront des parts de la STPA, permettant ainsi le retrait progressif de PromoSud. Dans le même temps, des essais d'élevage ont été menés afin de valider les choix techniques. Les résultats, obtenus en décembre 2017, sont satisfaisants.



LA FORMATION CONTINUE REDÉFINIE

Afin de développer les capacités et volumes des productions agricoles, la DDR a redéfini son offre de formation. Un parcours progressif permettant à un large public, professionnel et non initié, d'atteindre les premières compétences techniques minimales, a été mis en place. Elles seront complétées par des modules de perfectionnement à destination des professionnels, leurs salariés ou des porteurs de projets. En 2017, près de **6 500 heures** de formation ont été dispensées pour **63** stages suivis par **183** personnes.



UNE NOUVELLE RESSOURCE EN EAU

La disponibilité de la ressource en eau constitue un élément central dans la réussite des objectifs définis par la PPAP à l'horizon 2025. Ainsi, à l'échelle de l'exploitation agricole, la DDR s'investit pleinement dans la création de retenues collinaires subventionnées par l'APICAN depuis 2016. Elle en assure l'assistance technique : de la demande préalable des agriculteurs jusqu'à la réalisation des travaux.



LES VOLUMES D'EAU DISPONIBLES

Plus d'une vingtaine d'ouvrages ont vu le jour sur la Zone Côtière Ouest, entre Païta et Poya Sud.

Les volumes d'eau, désormais stockés à partir du ruissellement des bassins versants en amont, varient de 6 000 à 55 000 m³. Ils permettent l'irrigation des cultures ou l'abreuvement des animaux. Ces unités offrent aussi la possibilité aux bénéficiaires de se diversifier et d'intensifier leurs exploitations agricoles.

Au total sur deux années, un cumul de 450 000 m³ d'eau peut être désormais stocké (capacité équivalente à la moitié de la retenue de Ouaménié).

Enfin, en ces temps difficiles pour le BTP, une douzaine d'entreprises de terrassement ont pu participer à ces opérations pour un total de 200 MF.

DEFE - DIRECTION DE L'ÉCONOMIE, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

Les missions de la DEFE s'articulent autour de deux grands pôles : le développement économique et l'emploi-formation-insertion. Si son siège social est à Ducos, la DEFE a huit antennes (Dumbéa, Païta, Mont-Dore, La Foa, Bourail, Yaté, Thio et l'île des Pins) et six permanences (Tontouta, Farino, Moindou, Saraméa, Boulouparis et Plum).

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Encourager les initiatives

La DEFE apporte un soutien à la création d'emplois et aux investissements des entreprises de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat, des services, du commerce : investissements de création, d'extension, de mise aux normes, d'études préalables de faisabilité ou encore de recherche et développement.

Le tourisme, un secteur phare

Faire du tourisme une véritable industrie est l'un des objectifs stratégiques de la DEFE. Sur ce secteur, elle met en place et contrôle l'utilisation des financements affectés à la promotion ou à l'accueil des visiteurs (GIE Nouvelle-Calédonie Tourisme Point Sud et offices de tourisme), réalise des études et enquêtes et, de façon générale, participe à la structuration de l'offre de produits touristiques en subventionnant les entreprises ou évènements touristiques.

Aides au maintien de l'emploi

Le GAPE, guichet d'appui prioritaire pour l'emploi, est une des mesures provinciales du PULSE, plan d'urgence local de soutien à l'emploi créé en 2016 afin de répondre en un seul lieu aux demandes et attentes des chefs d'entreprise en difficulté, ainsi qu'aux salariés licenciés.

Arrivé à échéance fin décembre 2017, le GAPE, en lien avec toutes les institutions et les partenaires, a eu pour mission d'informer, orienter, accompagner et faciliter les démarches administratives et économiques des sous-traitants de l'industrie minière et métallurgique, des entreprises du BTP de moins de 20 salariés et des salariés des secteurs d'activité cités allant ou ayant perdu leur emploi.

Les entreprises situées au sud de la tribu de Saint-Louis ont également pu bénéficier du GAPE.

DENV - Direction de l'Environnement

DDR - Direction du Développement Rural

DEFE - Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi



BUDGET
Développement économique
1,6 MDF

25 %

Fin 2017, sur 380 entreprises reçues en entretien, 25 % étaient éligibles aux aides.

LE GAPE EN CHIFFRES

52

entreprises ont obtenu un échelonnement de leurs dettes grâce à l'intervention du GAPE.

30

entreprises ont bénéficié d'aides pour un montant total de 94,6 MF.

102

emplois ont été préservés.

LES AIDES DU CASE* EN 2017

- 72 entreprises aidées.
- Montant total des subventions : 222,1 MF.
- Aides à l'emploi incluant les aides exceptionnelles au maintien de l'effectif salarié et à l'emploi export : plus de 67 MF.
- 88 emplois créés ou maintenus.

*Code des aides pour le soutien de l'économie

EMPLOI ET PLACEMENT

La DEFE, via son service de l'Emploi, procède au placement des demandeurs d'emploi, à leur évaluation, à leur recrutement. Elle peut aussi les orienter vers des stages et des formations.

- Fin 2017, la DEFE a recensé **5 878** demandeurs d'emploi (5 887 en 2016).
- **53 %** sont des femmes, 74 % ont plus de 26 ans et **32 %** n'ont aucun diplôme.
- Le nombre d'offres s'élève à **5 323** soit 2 % de moins qu'en 2016.
- **2 905** placements ont été réalisés en 2017.
- Depuis 2012, la structure de la demande d'emploi évolue peu, le pourcentage de personnes non qualifiées diminue cependant légèrement.



MESURES D'AIDES

Aides aux travailleurs handicapés
19 contrats-types formation (CTF).
Montant : 12,6 MF

Aides à l'emploi et à la formation
445 dossiers d'aides à l'emploi et à la formation ont été financés par la DEFE.
Montant : plus de 82 MF, soit un coût moyen de 186 119 F par dossier.

MÉDIATION, INSERTION ET PRÉVENTION

En 2017, **15** chantiers d'insertion (16 en 2015, 12 en 2016) impliquant **148** stagiaires ont été financés.

Montant : 207,5 MF, soit un coût moyen par chantier de plus de 13,8 MF.

LA FRÉQUENTATION DU SERVICE DE L'EMPLOI

- **88 089** visiteurs
- **4 179** personnes se sont inscrites en tant que demandeurs d'emploi
- **1 956** ont sollicité des conseils techniques pour la recherche d'emploi
- **700** ont demandé le bénéfice d'un entretien de diagnostic
- **1 474** ont bénéficié d'un entretien de suivi et d'accompagnement
- **1 797** placements réalisés concernant **1 408** personnes différentes,



PERSPECTIVES 2018

Dans le cadre du pilotage stratégique de la province Sud, plusieurs objectifs ont été définis aussi bien dans l'emploi-insertion-formation que dans le développement économique, avec un volet important sur le tourisme.

- Renforcer le pilotage des partenaires de l'insertion (MIJ, EDR, Active) : mise en cohésion des actions, gouvernance.
- Participer aux travaux initiés par la stratégie « emploi-insertion professionnelle » de la Nouvelle-Calédonie et le XI^e Fonds européen de développement : nouvelle gouvernance de la direction du Travail et de l'Emploi, suivi de l'évolution des applications et logiciels pour l'emploi, l'insertion et la formation, mise en place d'un groupe d'intérêt public pour la formation et d'un service public d'orientation.
- Développer des chantiers d'insertion permanents : revégétalisation de sites miniers, recyclerie, etc.
- Accompagner toutes les initiatives permettant la diversification de l'économie de la province Sud.

BUDGET

Emploi, formation, insertion

1,2 M_DF

DEPS - Direction
de l'ÉquipementDL - Direction
du LogementDFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DEPS - Direction de l'Équipement

DL - Direction du Logement

DFA - Direction du Foncier et de l'Aménagement

DEPS- DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

La DEPS est la direction constructrice de la province Sud. Elle a pour mission de gérer et développer les 270 km de routes, les 196 ouvrages d'art du réseau routier provincial, ainsi que huit ouvrages maritimes. Pour ce faire, elle assure la maîtrise d'œuvre des chantiers de construction ou de rénovation d'infrastructures, ainsi que l'entretien courant du patrimoine. Elle s'occupe également, pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, de l'entretien du réseau routier territorial situé en province Sud (RT1 – RT3). Par ailleurs, elle réalise, pour le compte d'autres directions provinciales, la conduite d'opérations de constructions publiques, ainsi que la programmation, la maîtrise d'œuvre et l'exécution des travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation des bâtiments, logements et terrains, qu'ils soient provinciaux ou affectés aux missions de la province Sud. Seuls l'entretien et la maintenance des collèges, gérés directement par la direction de l'Éducation, ne font pas partie de son champ d'intervention. Enfin, elle assure quatre missions transversales pour toutes les directions de la province Sud : transport, développement de l'écomobilité, sobriété énergétique, qualité de la commande publique.

• Projet Néobus

Les travaux du futur transport en commun en site propre ont démarré en juillet 2016. Une équipe regroupant des agents de plusieurs services de la DEPS a été constituée pour faciliter et coordonner la mise en œuvre de ce projet porté par le SMTU sur le domaine public de la Province. Les chantiers les plus impactants (élargissement du pont de la piste cyclable sur la voie express à proximité du centre commercial Kenu In, reconfiguration des échangeurs Impérial et Bonaparte) sont aujourd'hui en voie d'achèvement.

Montant total de l'opération : 20 MdF.

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

En fil rouge de l'année, le projet Néobus, qui a fortement impacté la circulation sur les voies express, et l'accès à la zone d'activité de Ducas. 2017 a été aussi marquée par des réalisations structurantes sur les communes de Saraméa et de Thio et, en fin d'année, par le chantier de rénovation des chaussées de la voie express du pont de la Dumbéa à l'échangeur de Savannah.

• Construction du pont Brinon à Saraméa

Sur la route provinciale qui mène à Saraméa, à proximité de la tribu de Petit Couli, l'ancien radier Brinon a été remplacé par un pont d'une longueur de 30 mètres. Ces travaux permettent de sécuriser la desserte de la commune lors des épisodes pluvieux intenses. Désormais, la circulation des usagers est également plus confortable : largeur adaptée au croisement des voitures, trottoirs et glissières de sécurité. L'inauguration s'est déroulée en septembre 2017.

Montant total de l'opération : 150 MF.

• Sécurisation de talus à Thio

Sur la route provinciale qui mène à Thio, la province Sud réalise d'importants travaux de sécurisation des talus pour réduire les risques de glissement de terrain et de coupure de la route en cas de pluie intense. Les talus les plus à risque, à proximité immédiate de la rivière Thio, ont tous été traités en 2017. Les travaux se poursuivent en 2018 par le traitement de zones complémentaires moins sensibles. Ces travaux sont cofinancés par l'État à hauteur de 50 %.

Montant total de l'opération : 180 MF.

Investissement

3,5 MdF

Fonctionnement

1,9 MdF

BUDGET



ÉCOMOBILITÉ : DES AGENTS À VÉLO !

Dans le cadre du plan de déplacement administration, qui vise à encourager l'utilisation du vélo, du bus et du covoiturage, plus de **1 300 km** ont été parcourus en vélo électrique par les agents de la direction.



INFRASTRUCTURES MARITIMES



Les pontons du Château royal, de l'île des Pins et de l'îlot Maître font partie des chantiers phare de la DEPS.

- **Château royal** : en 2017, la gestion du ponton a été déléguée par la Province à la Ville de Nouméa, suite à des travaux cofinancés à hauteur de 50 %.
- **Île des Pins** : des travaux d'extension du ponton afin d'améliorer l'accueil des croisiéristes sont prévus en 2018.
- **Îlot Maître** : des études de réhabilitation du ponton ont été réalisées en vue de travaux en 2019.

BÂTIMENT-CONSTRUCTION

- **Maîtrise de l'énergie dans le patrimoine provincial**
La DEPS a poursuivi les objectifs du plan d'action provincial 2015-2020 en faveur de la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments de la Province : audits, isolation des combles, optimisation des systèmes de climatisation... Les économies sur les factures énergétiques peuvent atteindre jusqu'à 30 %. Grâce au concours de l'État, la province Sud s'est lancée dans l'équipement photovoltaïque de ses collèges. Fin 2017, deux entreprises ont été sélectionnées pour équiper six premiers collèges : Normandie, Magenta, Boulari, Bourail, Dumbéa-sur-Mer et Koutio.

Montant du projet photovoltaïque : 200 MF.

- **Collège Apogoti**

Avec le développement urbain de la zone de Dumbéa-sur-Mer, le collège Apogoti pourra accueillir 600 élèves. Il a été conçu dans une logique bioclimatique, favorisant la ventilation et l'éclairage naturel, pour un confort optimal à moindre impact énergétique. Les travaux ont démarré en avril 2016, pour une ouverture à la rentrée 2018. 2017 a vu le ballet des corps d'état secondaires (peintres, carreleurs, plâtriers, électriciens...) nécessaire pour donner vie à la structure de béton.

Montant total de l'opération : 2,5 MdF dont 1,7 MdF de travaux en 2017.

- **Internats de Bourail et de La Foa**

Suite au passage du cyclone Cook, les travaux de renforcement des charpentes bois des internats provinciaux ont dû être accélérés. Deux dortoirs de l'internat de La Foa ont été traités en urgence pendant les vacances scolaires de juin, puis deux dortoirs de Bourail pendant les vacances scolaires 2017/2018. Les travaux sur les toitures et le reste des charpentes sont d'ores et déjà envisagés pendant les vacances scolaires 2018/2019.

Montant 2017 : 76 MF.

- **Signalétique touristique du Grand Sud**

Sur le modèle de la signalisation touristique mise en place sur Bourail, la DEPS a mené les études, puis suivi les travaux. Objectif : valoriser les points d'intérêt du Grand Sud. Une intense concertation, interne à la Province, avec les communes et l'office de tourisme, a été nécessaire pour aboutir à un projet partagé.

Montant total de l'opération : 40 MF.



AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES VISITEURS

Plusieurs sites ont vu leur accueil amélioré grâce à des travaux d'aménagement de leurs locaux.

- **Hôtel de la province Sud**

Le rez-de-chaussée a été mis aux normes pour l'accueil des manifestations (400 personnes en intérieur et 300 en terrasse).

- **Direction de l'Éducation**

Création d'une salle d'attente adaptée aux pics de fréquentation lors des campagnes d'inscription.

- **Direction de Logement**

Création d'un espace adapté à ses nouvelles missions.

- **Direction de l'Action sanitaire et sociale**

Remise à neuf du centre médico-social de Saint-Quentin.

Montant global : 70 MF.

SMTU : LA PROVINCE ASSURE LA PRÉSIDENCE

Membre du SMTU, Syndicat mixte des transports urbains du Grand Nouméa, la province Sud a contribué à son fonctionnement à plus de **20 %** de ses recettes totales. Elle participe aussi à l'investissement au travers du contrat d'agglomération 2017-2021, notamment pour les infrastructures liées aux navettes maritimes. Depuis juillet 2017, la présidence du syndicat est assurée par la province Sud, renforçant encore le lien entre les administrations.

DEPS - Direction
de l'ÉquipementDL - Direction
du LogementDFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement

DL- DIRECTION DU LOGEMENT

Aides à l'accession, la location, la rénovation, aides aux familles et accompagnement au logement, la direction du Logement a pour mission de conduire la politique provinciale d'habitat social, conformément à l'article 20 de la loi organique modifiée du 19 mars 1999. Elle a en charge la programmation et le financement de la construction de logements sociaux réalisés par les bailleurs sociaux (SIC, FSH/ FCH et Sem Agglo) et ceux des opérateurs œuvrant pour la province Sud dans le logement individuel.

Elle coordonne le dispositif du « protocole unique » qui fixe les modalités d'accès prioritaire au logement pour les publics de l'agglomération du Grand Nouméa dans une situation précaire. La direction du Logement veille au développement du parc social privé éligible à l'aide au logement. Son service de l'accompagnement au logement propose, à l'intention de familles cibles, un accompagnement spécifique en s'appuyant notamment sur des actions collectives en lien avec des partenaires et structures professionnelles de l'action sociale.

LA PRODUCTION DE LOGEMENTS EN 2017

- 1 143 logements, dont 902 logements locatifs aidés.
- 178 logements en accession à la propriété.
- 63 réhabilitations de logements individuels.



BUDGET
Investissement **1,12 MDF** | Fonctionnement **92,63 MF**

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AU LOGEMENT

- Dispositif 1^{re} entrée : **70** familles ont été orientées et **31** étaient toujours accompagnées fin 2017.
- Protocole unique : **83** relogements ont été réalisés en 2017 pour **19** familles issues des centres d'hébergement et d'insertion sociale, **33** issues des sites prioritaires et **31** en urgences sociales. Les sites prioritaires en 2017 : les Palmiers, le centre urbain de Koutio, le site dit Néobus (Dumbéa) et Sakamoto.
- Insertion par le logement et l'emploi : en moyenne, **71** personnes par mois en bénéficient.
- Point relais logement : **5** relogements dans le parc privé et **193** conventionnements de logements privés dans le cadre de l'aide au logement.
- Dispositif « maintien » : **163** familles en ont bénéficié dont **70** en accompagnement fin 2017.
- Prévention des expulsions : **57** demandes d'enquête du haut-commissariat de la République réalisées.
- Accompagnement individualisé des travailleurs sociaux : un dispositif soutenu par des actions collectives. Lorsque des problématiques communes sont repérées, le travailleur social favorise le regroupement de personnes volontaires pour aborder le thème sous un angle plus ludique et partager les expériences. En 2017, ce sont environ **22** rendez-vous avec les familles qui ont été organisés, notamment sur des espaces nouveaux qui permettent aussi de découvrir le patrimoine culturel calédonien, naturel ou historique, et de travailler la parentalité.

DEPS - Direction
de l'ÉquipementDL - Direction
du LogementDFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement

VERS UN CODE DES AIDES À L'HABITAT



Les réflexions issues des débats d'orientation des États généraux de l'habitat, organisés en 2016, ont permis de dégager des pistes pour réformer la réglementation provinciale, clarifier l'action provinciale et répondre aux préoccupations des populations. Bilan des actions menées, chiffres et besoins en logement, l'habitat ou encore le cadre de vie étaient au cœur des échanges. Issu notamment de ces réflexions, un Code provincial des aides à l'habitat sera adopté courant 2018.

RÉORGANISATION

En 2017, la nouvelle organisation de la direction s'est mise en place avec l'absorption de la Maison de l'habitat et les refontes de l'outil de gestion de la demande de logement et de la gestion des aides sociales.



DFA- DIRECTION DU FONCIER ET DE L'AMÉNAGEMENT

En charge de la création de données géographiques de référence, de la documentation foncière, du patrimoine et des domaines publics, maritime et privé, bâti ou non bâti, de la province Sud, la DFA élabore et suit la réglementation de l'urbanisme. Elle assure par ailleurs la gestion des achats centralisés de la Province tels que les véhicules et le mobilier. Elle a en charge les trois aérodromes provinciaux, l'hélistation du Méridien et les hélisurfaces, ainsi que l'hélicoptère provincial.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Parmi les faits marquants, la nouvelle organisation du service a pu être expérimentée tout au long de l'année. Grâce à une cellule de coordination, les formalités des actes administratifs sont mieux suivies, les nouveaux outils (SALSA) mieux utilisés et les procédures mieux respectées. Elle accueille désormais les administrés en dehors des permanences, ce qui permet aux chargés d'études de se consacrer pleinement à l'instruction des dossiers domaniaux.

Deux projets concernant la gestion du patrimoine provincial ont aussi été menés :

- **Gestion des logements mis à disposition par la Province**

Une rationalisation des logements provinciaux a été initiée à travers l'adoption par l'Assemblée de province Sud, en août 2017, d'une nouvelle délibération relative à la gestion des logements. Cette délibération définit les conditions d'octroi (emploi ou affectation géographique)

DEPS - Direction de l'Équipement

DL - Direction du Logement

DFA - Direction du Foncier et de l'Aménagement

BUDGET
Investissement **3,5 MDF** | Fonctionnement **1,9 MDF**

et d'occupation (durée, dépôt de garantie) ainsi que la contrepartie financière.

- **L'établissement de règles de gestion pour l'occupation du domaine maritime public**

Elles visent à formaliser une « doctrine » pour favoriser une instruction plus harmonieuse et rapide des dossiers. Enfin, les outils concernant la refonte de la base patrimoine ont été modernisés avec une interaction géographique via le SIG.

32

Tel est le nombre d'événements, dont 22 mariages, qui se sont déroulés à Ko We Kara en 2017. En effet, le service domaine et patrimoine gère les mises à disposition du site.

La gestion du domaine provincial

107 actes administratifs ont été finalisés dont 7 ventes de terrain (475 MF), 33 baux (26,8 MF) et 58 arrêtés d'autorisation d'occupation temporaire portant sur le domaine public maritime (5 MF). 309 dossiers ont été enregistrés (+ 46 par rapport à 2016), 29 sont en cours d'instruction, 47 en phase de finalisation.

Résorption de l'habitat spontané

Une entreprise privée intervient avec l'assistance de la police municipale sur cinq sites provinciaux. En 2017, 192 démantèlements (+ 53 par rapport à 2016) de constructions insalubres et spontanées non autorisées ainsi que l'enlèvement de matériaux ont été effectués. **Coût total : 20,4 MF.**

SERVICE DES RESSOURCES

Une vente aux enchères publiques de véhicules, mobilier et matériel a permis de récolter **17,5 MF**, un montant proche de celui de 2016. 179 mises en concurrence, 43 demandes provinciales d'investissement sur patrimoine ont été réalisées. 21 marchés (54 en 2016) et 100 contrats (89 en 2016) restent actifs. **905 MF** de recettes pour la gestion du domaine (1 468 ESD émis).



L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME

Droit du sol

- **250** demandes de renseignements au format papier (800 en 2016) et 450 au format numérique (90 en 2016)
- **686** permis délivrés (- 12 % par rapport à 2016 suite à la reprise des instructions par la commune du Mont-Dore), dont 85 % sur la commune de Païta.
- **26** déclarations préalables dont 80 % sur Païta
- **70** demandes d'autorisation de diviser accordées (- 43 % par rapport à 2016) ; 65 % sur Païta
- **20** permis de lotir (75 % sur Païta) dont 12 modificatifs. Au total, 315 lots créés majoritairement résidentiels.

Plans d'urbanisme directeur (PUD)

- En élaboration : Poya Sud
- En révision : Bourail, Boulouparis, La Foa et Nouméa
- Mis à jour : Mont-Dore, Nouméa et Thio
- Engagement de la procédure de mise en compatibilité des PUD de Nouméa et Dumbéa pour permettre la réalisation du Néobus

Zones d'aménagement concerté

- Approbation de la modification de la ZAC du centre urbain de Koutio
- Modification de la ZAC Panda en cours
- Elaboration du dossier de réalisation de la ZAC Eco quartier de la vallée de Sakamoto

ZAC provinciales

- Panda : **26** cessions accordées (18 pour de l'activité commerciale et 8 pour du logement) pour environ 15 350 m² de SHON
- Dumbéa-sur-Mer : **95** cessions (89 pour du logement) pour environ 45 430 m² de SHON

Urbanisme commercial

- Un dossier a été autorisé et trois sont en cours d'instruction.

DEPS - Direction
de l'Équipement

DL - Direction
du Logement

DFA - Direction
du Foncier et de l'Aménagement



INFRASTRUCTURES AÉRONAUTIQUES

Aéroport de l'île des Pins

Suite aux plans d'actions correctives (PAC), la certification de la plateforme a été maintenue en 2017. Le certificat de prestataire de services de navigation aérienne est valable jusqu'au 31 août 2018 et celui concernant la sécurité aérienne jusqu'en 2021. Un comité de sécurité s'est déroulé en mai, suivi d'un exercice de gestion de crise en octobre, en présence des différents partenaires de la plateforme. Deux comités locaux de sûreté ont été initiés en juillet et décembre au haut-commissariat dans le cadre de la mise en place des mesures de sûreté sur la plateforme pour octobre 2018. Par ailleurs, une mission pour l'organisation du service s'est tenue afin de mettre en œuvre un plan d'action. Enfin, un protocole concernant le système de gestion de la sécurité aéroportuaire (SGS) a été signé en novembre 2017 entre Aircal et la DFA.

Les travaux en 2017

- Poursuite des travaux de réhabilitation : réfection du réseau AEP, collecte des EP, couverture du bâtiment SSLIA...
- Installation d'une mini station-service pour l'avitaillement des véhicules intervenant sur la plateforme.
- Construction de massifs en béton sur le parking aéronef.

Aérodrome de Poé

L'audit aux conditions d'homologation et procédures d'exploitation des aérodromes (CHEA) s'est déroulé en août 2017. L'aérodrome a été homologué dans son suivi en novembre.

Un dossier de création d'une hydrosurface au large de Poé, sur le DPM, impactant l'activité de l'aérodrome, a été réalisé pour le compte de la société AIRPOE qui a pu installer son hangar pour aéronef en novembre 2017.

Aérodrome de Oua Tom

La piste a été reclassée en piste non revêtue afin d'éviter d'importants travaux de réfection. La mise à jour à l'information aéronautique (AIP) a été délivrée en avril 2017.

Hélisurfaces et hélistation

La validation de la restructuration des hélisurfaces des îlots Amédée et Maître en hélistations se poursuivra en 2018. Concernant l'hélistation de Nouméa Le Méridien, un audit aux conditions relatives aux caractéristiques techniques de sécurité (TAC-H) a été effectué en juin 2017. La plateforme a été homologuée dans son suivi en novembre.

Hélicoptère provincial F-ODYU

En 2017, 666 passagers ont embarqué à bord de l'hélicoptère dont 296 pour l'île des Pins. 250 heures étaient prévues et 247 heures ont été réellement réalisées.

TOPOGRAPHIE ET FONCIER

- 67 plans d'actes réalisés
- 87 travaux d'expertise foncière
- 126 travaux fonciers sur zone littorale
- 1 880 renseignements fonciers des géomètres-experts et 2 330 renseignements aux particuliers
- 1 628 mises à disposition cartographique pour les directions et bureaux d'études
- 1 682 dossiers numérisés dans le cadre de la gestion électronique des documents
- 4 136 téléchargements via le service web de mise en ligne des archives foncières réservées aux géomètres-experts
- 400 dépôts fonciers contrôlés (lotissements, divisions, délimitations)
- 1 765 nouvelles parcelles sur le territoire provincial, contrôlées et intégrées dans les bases de données
- 44 délimitations du domaine provincial
- 128 levés topographiques intégrés



DES - Direction
de l'ÉducationDC - Direction
de la CultureDJS - Direction de
la Jeunesse et des SportsDPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et SocialeMCF - Mission à
la Condition féminine

ÉDUCATION JEUNESSE ET VIE SOCIALE

DES - Direction
de l'ÉducationDC - Direction
de la CultureDJS - Direction de
la Jeunesse et des SportsDPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et SocialeMCF - Mission à
la Condition féminine

DES - DIRECTION DE L'ÉDUCATION

Responsable de l'enseignement primaire public de la Province Sud, la DES applique la politique provinciale en termes d'équité scolaire et d'amélioration de la qualité des enseignements. Au niveau des collèges, elle intervient dans les différents travaux de construction, de rénovation ou d'extension. Par ailleurs, elle accorde des allocations, des bourses et des aides à l'enseignement supérieur. Parallèlement, elle soutient aussi l'enseignement privé.

LES COLLÈGES PUBLICS

Le budget engagé en 2017 pour la construction du nouveau collège d'Apogoti, à Dumbéa-sur-Mer, s'élève à 1,5 MdF. Parallèlement, 53,3 MF ont été consacrés à des travaux dans les collèges de Koutio, Mariotti, Magenta et Thio : agrandissement, construction de vestiaires, plateaux sportifs... Quant à la dotation de fonctionnement, qui inclut la maintenance et les réparations dans les collèges, elle atteint 325 MF en 2017. Enfin, 243 MF ont été engagés pour l'opération Collège numérique : 97 MF concernent les équipements en infrastructures et 146 MF le matériel.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE PUBLIC

20 433

élèves à la rentrée 2017
dont plus de 15 186
en élémentaire.

97

écoles primaires,
dont 26 prioritaires.

28

écoles élémentaires
dont l'école au CHT/
Médiopôle.

25

maternelles

44

primaires avec
classes de maternelle ou sections
enfantines.

905

classes

1 194
enseignants

Investissement

2,7 MdF

Fonctionnement

3,9 MdF

BUDGET



DES - Direction
de l'ÉducationDC - Direction
de la CultureDJS - Direction de
la Jeunesse et des SportsDPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et SocialeMCF - Mission à
la Condition féminine

L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

En province Sud, 11 080 élèves, soit 22,7 % de la population scolaire totale, ont été accueillis dans les établissements privés. Les structures scolaires sont réparties de la manière suivante :

- 21 écoles primaires,
- 8 collèges,
- 6 lycées professionnels,
- 2 lycées d'enseignement général,
- 1 lycée polyvalent.

L'enseignement privé gère également 41 structures d'hébergement et de cantine : 1 cuisine centrale, 1 restaurant pédagogique, 22 cantines et 17 internats.

ÉCOLES CONNECTÉES

Afin de promouvoir les usages numériques dans les école publiques de la province Sud, la mission TICE, technologies d'information et de communication, s'est poursuivie en 2017.

• Infrastructures et équipements

Travaux de câblage : 350 classes câblées au standard ENT ; 28 écoles pré-câblées pour le wifi.

• Formation des enseignants

725 enseignants ont été formés sur une des thématiques TICE

• Tableaux blancs interactifs

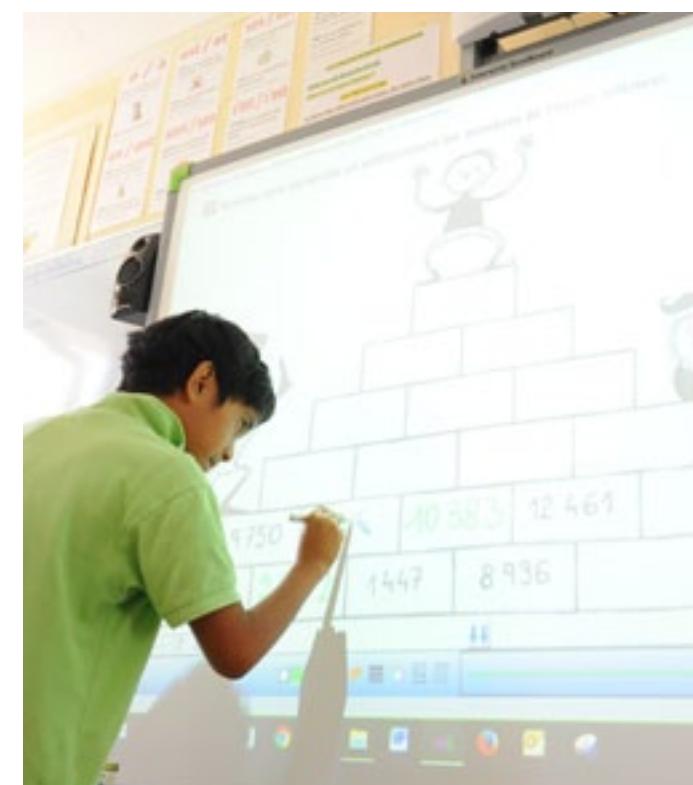
91 nouveaux TBI ont été attribués portant à 45,4 % la proportion de classes équipées.

411 classes sont désormais dotées de TBI, touchant 95 écoles sur 97.

• Espace numérique de travail

20 nouvelles classes connectées à l'ENT portant le taux de couverture à 32,6 % des classes.

295 classes sont désormais connectées à l'ENT, touchant 38 écoles sur 97.



LES INTERNATS PUBLICS PROVINCIAUX

Les internats de La Foa et Bourail ont obtenu le label « Internat d'excellence » et sont dotés d'un projet éducatif qui met en cohérence l'ensemble des actions visant à atteindre les objectifs de réussite scolaire et personnelle. Il s'agit de mettre les élèves dans les meilleures conditions éducatives et pédagogiques à travers un suivi personnalisé à tous les niveaux : soutien scolaire, activités sportives, actions culturelles... Un accompagnement par un psychologue est également proposé à l'internat de Bourail.

En 2017, l'internat de La Foa et celui de Bourail ont hébergé respectivement 140 et 120 élèves de primaire et de secondaire (collèges et ALP). Les résultats sont positifs en termes de diplômes et d'orientation et 100 % des internes ont obtenu une orientation en lycée.

Budget : 63 MF (investissement) - 158 MF (fonctionnement)

LES EFFECTIFS ENSEIGNANTS DANS LE PUBLIC

- 97 directeurs et directrices dont une à l'école du CHT Gaston-Bourret.
- 881 enseignants titulaires.
- 81 enseignants spécialisés : 58 affectés en DESED (Dispositif d'enseignement spécialisé pour enfants en difficulté) et 24 en CLIS.
- 11 au sein du DESI (Dispositif d'enseignants spécialisés itinérants).
- 2 au dispositif CLASSE (Classe d'aide à la socialisation et à la scolarisation à dominante éducative).
- 1 affecté à l'école du CHT.
- 4 maîtres surnuméraires.
- 10 éducateurs spécialisés en CLIS (Classe d'intégration scolaire).
- 16 locuteurs pour l'enseignement en langues et culture kanak.
- 12 enseignants titulaires itinérants.

DES - Direction de l'Éducation

DC - Direction de la Culture

DJS - Direction de la Jeunesse et des Sports

DPASS - Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition féminine

LES ACTIONS ÉDUCATIVES

• Le nouveau règlement intérieur

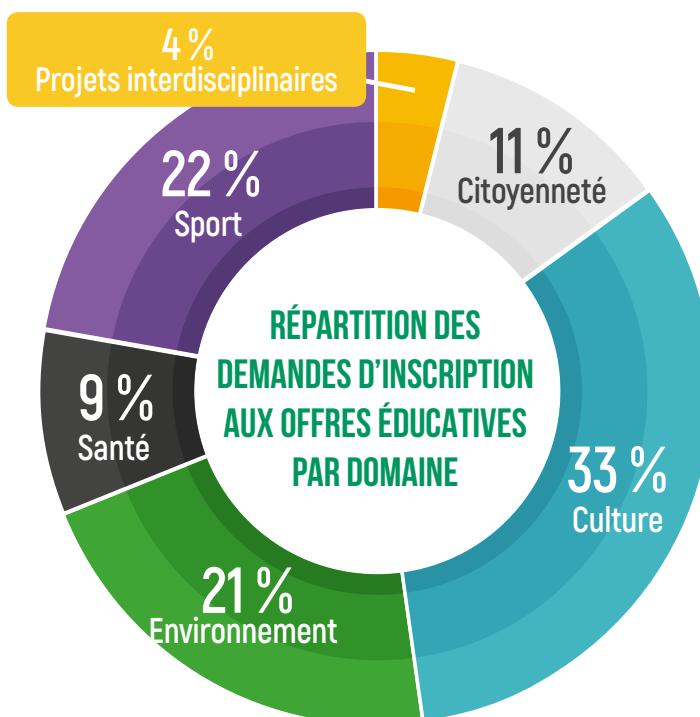
Un groupe de travail a été constitué pour amender notamment la partie du règlement intérieur des écoles concernant les « sanctions et les mesures éducatives ». Parmi les objectifs :

- renforcer la discipline à l'école,
- faire évoluer les pratiques en passant d'une logique de sanctions-punitions-châtiments à celle de mesures éducatives,
- harmoniser les pratiques dans les écoles,
- construire un outil commun, à proposer aux équipes, pour leur offrir un cadre de référence.

Les conclusions ont été soumises à un groupe d'enseignants et de parents d'élèves, puis présentées aux représentants du personnel. Le texte a été adopté à l'unanimité par l'APS dans la délibération n°84-2017/APS du 17 novembre 2017. Il figure dans le cahier de liaison 2018 et son application est effective dès la rentrée.

• Les sorties scolaires

Les élèves ont bénéficié de 8 785 jours thématiques de sorties scolaires pour un montant de 38,5 MF.



• Projets du programme "Innov' école"

Dans le cadre du volet « *Mieux ancrer l'école dans son environnement pour construire une école citoyenne* », 18 établissements se sont engagés dans la démarche expérimentale sur une ou plusieurs thématiques : rythme des apprentissages, école en santé, valorisation du patrimoine, liaison école-collège...

DES EXPÉRIMENTATIONS PARTENARIALES

- Projets menés avec les partenaires de la direction de l'Éducation et des communes concernées.
- Projets validés en septembre 2017 par l'ensemble des partenaires pour une mise en œuvre en février 2018.
- Les parents d'élèves ont été consultés et participent à certains projets.
- Coût financier province Sud : 6 MF
- Participation financière des communes.

• Tenues communes

La province Sud a décidé qu'à compter de la rentrée 2017, tous les élèves des écoles publiques de la province Sud porteraient une tenue commune (polos, surveste et polaire) avec le nom de l'école. La société IPC a obtenu la délégation de service public pour une durée de cinq ans grâce à un tarif particulièrement compétitif. Dans son rapport annuel, la société IPC a fait état au 30 avril 2017 de 20 595 tenues vendues.

• La médiation à l'école

Contribuer au bien-être et à l'épanouissement des élèves afin d'améliorer la réussite scolaire, tels sont les objectifs de ce projet pilote initié dans sept écoles de la province Sud, du CE1 au CM1. À travers un spectacle pédagogique « En route vers la médiation », il s'agit d'apprendre aux enfants à gérer les conflits sans violence et à lutter contre les incivilités. Par ailleurs, au-delà de la pièce de théâtre, les enfants vont être formés par les enseignants, ayant eux-mêmes suivi une formation en médiation. Le dispositif fera le tour de toutes les communes et concerne plus de 4 000 élèves.

PÉRIMÈTRE ET PUBLIC CONCERNÉ PAR LE PROJET MÉDIATION

52 stagiaires volontaires

4 028 élèves de CE2 (CEA/CE2, CE2/CM1)

2,6 MF Montant total de l'opération

27 représentations

79 écoles primaires publiques et privées.

179 classes

LA PROTECTION DE L'ENFANCE

En 2017, 114 situations d'absences répétées, dont 34 pour la presqu'île de Ducos, ont été signalées au Bureau de protection de l'enfance (BPE). Afin d'apporter une réponse auprès des familles en difficulté, une éducatrice en charge de la prévention du décrochage scolaire intervient sur la presqu'île de Ducos, dans le cadre du CLSPD de Nouméa. Les fiches d'informations signifiantes (FIS) s'élèvent à 209 et concernent 194 enfants. A noter, les faits de maltraitance ont baissé de moitié par rapport à 2016. En revanche, les signalements pour carences ont fortement augmenté. Parmi les autres faits marquants de l'année, la mise en place du dispositif CLASSE, classe d'aide à la socialisation et à la scolarisation à dominante éducative. 25 élèves ont été pris en charge sur l'ensemble des 3 sessions dont 7 qui ont intégré la classe RENFORT jusqu'à la fin de l'année.



DES - Direction
de l'ÉducationDC - Direction
de la CultureDJS - Direction de
la Jeunesse et des SportsDPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et SocialeMCF - Mission à
la Condition féminine

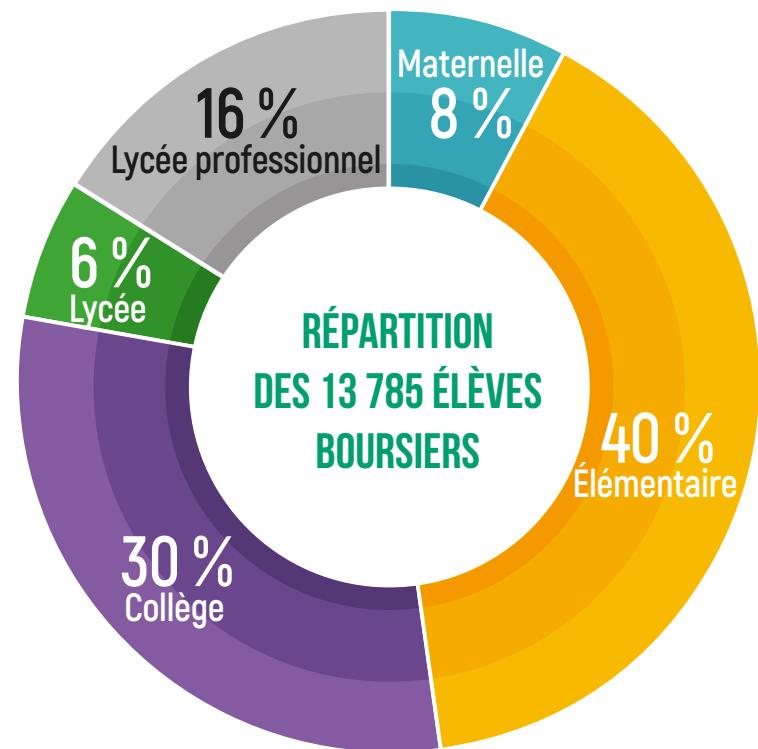
LES BOURSES ET LES AIDES ÉTUDIANTS

Aides étudiants :

- **701** allocations de rentrée aux étudiants en Nouvelle-Calédonie.
- **104** boursiers et 14 aides annuelles en Nouvelle-Calédonie.
- **259** boursiers et 63 aides annuelles en métropole.
- **16** bénéficiaires de la Bourse d'Accès aux Grandes Écoles (BAGE).



LES BOURSES ÉLÈVES



CHIFFRES

- 17 577 visiteurs, soit une moyenne de 73 personnes par jour.
- 5 000 personnes de moins qu'en 2016, soit 22 % de moins en accueil physique, du fait de la dématérialisation des demandes de bourses d'enseignement supérieur.
- 15 000 jeunes de la province Sud soutenus :
 - 13 785 élèves boursiers
 - 701 étudiants aidés en Nouvelle-Calédonie
 - 364 étudiants aidés en métropole
- 13 573 allocations spéciales de rentrée (-9 % par rapport à 2016). Montant : **142,2 MF**.

DES - Direction
de l'ÉducationDC - Direction
de la CultureDJS - Direction de
la Jeunesse et des SportsDPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et SocialeMCF - Mission à
la Condition féminine

DC - DIRECTION DE LA CULTURE

La direction de la Culture agit en faveur du patrimoine, de la création, la diffusion artistique et l'accès à la culture. Elle contribue à l'identification, la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine historique et culturel de la Province. Elle initie des actions et dispositifs qui concourent au développement culturel, notamment dans le domaine des pratiques amateurs, de l'éducation, de l'enseignement et de la formation artistique. Son Bureau d'Accueil de Tournages offre un service gratuit autour de l'accompagnement de projets audio-visuels et cinématographiques.

LES ACTIONS CULTURELLES ET PATRIMONIALES

De nombreuses animations ont été organisées tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire provincial, de l'île des Pins à Poya Sud : la Quinzaine du hip-hop, la Fête de la musique, le festival des Voix du Sud, le Mois du patrimoine, les Journées de l'archéologie, Un été au ciné, mais aussi Collège au cinéma, les passeports culturels, les concerts éducatifs, le parcours « Découverte culturelle familles » ou la bourse d'enseignement artistique.

Par le biais de subventions, d'aides en nature ou de conseil et d'expertise, la direction de la Culture a accompagné plusieurs événements comme le Festival

62 800

personnes ont
participé aux
différentes manifesta-
tions organisées par la
Province en 2017

du cinéma de La Foa ou les Francofolies ainsi que toutes les associations organisant des évènements artistiques et culturels. La direction de la Culture soutient aussi des musées et des associations du patrimoine dont le Fort Téremba.

Par l'achat de tickets de spectacle ou d'aides à l'accès à la culture, elle apporte également un soutien à des scolaires et étudiants, à des familles en difficulté ou encore à des personnes handicapées ou seniors. Tous les événements qu'elle organise sont gratuits et ouverts à tous.



BUDGET
Investissement **249 MF** | Fonctionnement **414,9 MF**

Crédit: MJS



DES - Direction de l'Éducation

DC - Direction de la Culture

DJS - Direction de la Jeunesse et des Sports

DPASS - Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition féminine

LE BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES (BAT)

Le Bureau d'Accueil de Tournages a accompagné **73** projets audiovisuels de fictions, documentaires, magazines TV, clips. **58** d'entre eux ont été réalisés dans le courant de l'année : **27** projets locaux, **13** projets nationaux et **18** projets internationaux.

Ces projets ont représenté **375** jours de tournage sur le territoire, tous programmes confondus.

En 2017, le gouvernement a nommé le Bureau d'Accueil de Tournages comme service instructeur du fonds de soutien à la production audiovisuelle et cinématographique qui a accompagné financièrement **40** projets audiovisuels.

Le Bureau d'Accueil de Tournages a également suivi quatre projets de courts-métrages dans le cadre des aides à la création.

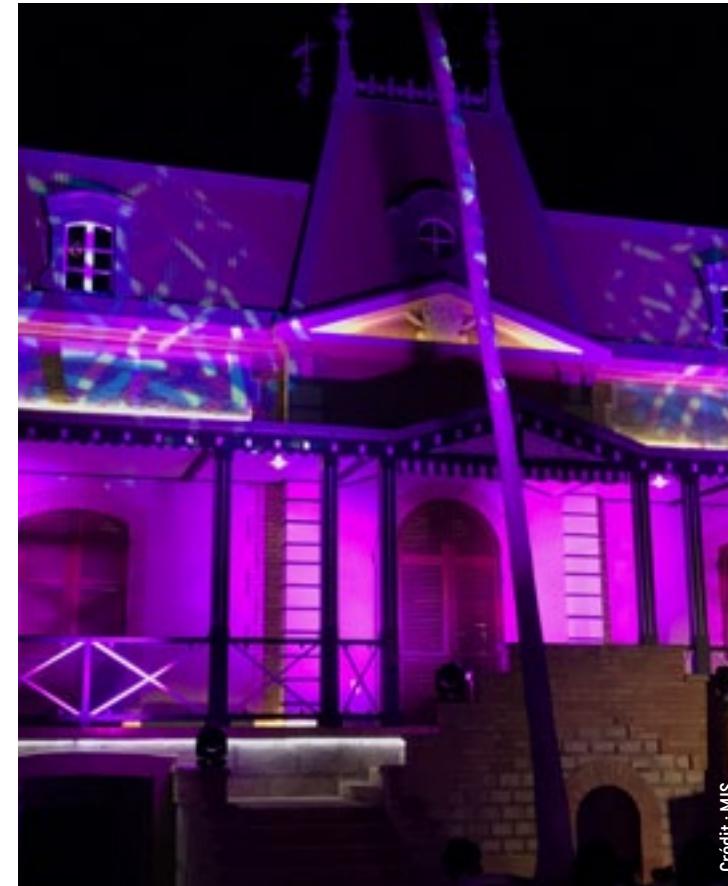


20 000

visiteurs-spectateurs se sont rendus au château Hagen en 2017. La programmation a couvert une centaine d'événements sur 296 jours d'ouverture. La saison culturelle 2018 sera également porteuse de nombreux projets.

LE DOMAIN DU CHÂTEAU HAGEN ET DE LA MAISON TARAGNAT

L'établissement, classé au titre des Monuments historiques, est devenu en quelques années un véritable espace de diffusion artistique. Fonctionnant comme un centre culturel et patrimonial, le château Hagen propose toute l'année, à travers sa saison culturelle, des expositions, des spectacles de danse, des pièces de théâtre, des concerts, des ateliers artistiques ou botaniques. Un centre de loisirs et plusieurs établissements scolaires ont été accueillis sur le domaine afin de profiter de l'offre artistique et culturelle.



Crédit: MJS

LA PRÉServation DU PATRIMOINE DE LA PROVINCE

La direction de la Culture assure la préservation du patrimoine archéologique de la province Sud et des monuments historiques grâce à la protection d'édifices anciens et l'accompagnement des particuliers ou des institutions qui souhaitent conserver leur bâti ancien. Le service du Patrimoine historique et culturel a permis en 2017 l'achèvement des travaux de restauration de la boulangerie du Fort Téremba et de la fontaine Céleste. Il suit depuis plusieurs années les travaux de restauration de la cathédrale de Nouméa, du Vieux Temple et de la mission de Vao, à l'île des Pins. En termes de conservation, elle mène également les chantiers de restauration du parc immobilier provincial protégé.

12 CHANTIERS SUIVIS EN 2017

- La boulangerie du bagne de Nouville
- Le pavillon cellulaire du CHS Albert-Bousquet
- Le domaine du château Hagen
- La prison de NDu
- La boulangerie du Fort Téremba
- La maison coloniale, rue des frères Vautrin à la Vallée-du-Tir
- La maison coloniale, rue Montcalm au Faubourg-Blanchot
- La maison coloniale, rue Pasteur à la Vallée-du-Tir
- Le musée de Bourail
- Le Fort Téremba
- La cathédrale de Nouméa
- L'église de Vao

L'ensemble des aides et travaux s'élève à **111 MF**.

22

demanded d'information d'archéologiques et d'études d'impact ont été adressées par des cabinets d'étude dans le cadre de projets d'aménagement.

119

demanded d'avis concernant des permis de construire, dans un périmètre de monument historique, ont été instruites.

DES - Direction de l'Éducation

DC - Direction de la Culture

DJS - Direction de la Jeunesse et des Sports

DPASS - Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition féminine

DJS - DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

La DJS assure le pilotage et la coordination des politiques de la province Sud en faveur de la jeunesse et du sport. L'information des jeunes, leur intégration et leur engagement dans la société, l'autonomie et le développement des loisirs collectifs à valeur éducative représentent les différents axes d'engagement de la collectivité.

LES CENTRES DE VACANCES OU DE LOISIRS

Dans le cadre de la délégation de compétences du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la DJS veille au respect de la réglementation relative à la protection des mineurs des centres de vacances ou de loisirs (CVL) en province Sud. Elle soutient et accompagne les organisateurs de CVL dans le cadre de deux délibérations : la première est destinée à favoriser l'accueil des enfants boursiers en centre, la deuxième à aider les associations qui organisent ou mettent en place des centres.

À chaque période de vacances, les agents de la DJS enchaînent les visites de contrôle des CVL afin de

garantir le bon déroulement des activités proposées aux enfants. La totalité des aspects du centre est passée au crible.

La direction apporte également son expertise et un accompagnement financier sur des projets éducatifs et intervient sur les formations destinées à l'animation et à l'encadrement des CVL.

Par ailleurs, elle crée et développe des outils pédagogiques et conseille les organisateurs sur la gestion associative.

Enfin, la province Sud, en relation avec les principales associations éducatives, a entrepris une démarche de réflexion autour des CVL de demain dont l'objectif est d'identifier les enjeux futurs autour de l'offre d'accueil en centre de loisirs ou en centre de vacances.

JEUNESSE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La province Sud, en partenariat avec le vice-rectorat, la direction diocésaine de l'Enseignement catholique et les partenaires privés impliqués dans le développement durable, a créé le dispositif « Jeunesse et développement durable ». **120 jeunes** issus des collèges et lycées de la province Sud ont participé à une semaine de sensibilisation, d'information et d'activités au centre d'accueil de Poé, visant à faire émerger des projets éco-citoyens. Ce sont plus de **35 projets** qui ont été présentés et valorisés, en novembre, lors de la journée de restitution au château Hagen.

BUDGET

Investissement

281,9 MF

Fonctionnement

686,2 MF

visiteurs sont venus au Carrefour vacances 2017 pour se renseigner sur les loisirs proposés en province Sud. Cette année, l'événement s'est déroulé à l'hôtel de la Province avec les organisateurs des centres de vacances ou de loisirs.

Deux brochures ont été publiées pour permettre aux parents de s'informer et de repérer les différentes structures d'accueil : *l'Annuaire des centres 2017/2018* et *le Zoom Été*.



DES - Direction
de l'ÉducationDC - Direction
de la CultureDJS - Direction de
la Jeunesse et des SportsDPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et SocialeMCF - Mission à
la Condition féminine

« PRENDS LA PAROLE »

La province Sud, en partenariat avec la MIJ, a mis en place l'opération « Prends la parole », créée avec et pour les jeunes. Ainsi, 16 services civiques ont collaboré à la construction d'une méthode, d'outils et d'une démarche de collecte de la parole des jeunes visant à affiner notre connaissance de leurs préoccupations et attentes pour un ajustement des politiques en faveur de la jeunesse.

Plus de **850 entretiens**, individuels ou collectifs, ont été recensés. Outre la fierté de la place prise par la jeunesse dans un tel dispositif, cette expérience leur a permis de développer des compétences en communication, en prise d'initiatives, en prise de parole en public, pour rebondir dans leurs projets de vie. En 2018, une deuxième vague de services civiques va poursuivre ce travail.



LE CENTRE D'ACCUEIL DE POÉ (CAP)

En 2017, le CAP a accueilli plus de **3 200 scolaires et enfants** de centres de vacances ou de loisirs. Cette année a été marquée par l'ouverture du site aux associations organisatrices d'événements sportifs sur le domaine de Deva avec l'accueil d'environ **7 200 personnes** au sein du CAP.

LE SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF

En 2017, **290** associations sportives, **17** comités provinciaux Sud et **42** sportifs de haut niveau ont bénéficié du soutien de la province Sud afin de mettre en œuvre leurs projets.

LE CENTRE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES (CAN)

Le centre des activités nautiques a vu sa fréquentation se stabiliser autour de **30 000 journées stagiaires**. L'année 2017 a également été marquée par la visite, fin novembre, du célèbre judoka français, Teddy Riner. Une centaine de jeunes de la province Sud étaient présents. Le champion du monde n'a pas hésité à se mettre à l'eau pour un challenge amical de va'a, paddle et kayak. Un moment de partage et de convivialité que la star du tatami a beaucoup apprécié et que les jeunes ne sont pas près d'oublier.

LES BOUCLES DE TINA

Le site de Tina propose, cette année encore, 5 km de pistes supplémentaires, plus larges et plus accessibles. Elles permettent aux familles de s'initier plus facilement au VTT.

La première édition de la TinAvélo, le 8 octobre, a attiré plus de **1 500 personnes**. Les participants ont profité des nombreuses animations et ateliers tout au long de cette journée.

LE STADE PLGC

Sur les **47 937 usagers** fréquentant le stade PLGC, 14 410 sont issus du mouvement associatif, soit 31 %, et **33 527** du milieu scolaire, soit 69 %. Nette hausse du milieu scolaire et chiffre identique à ceux de 2016 concernant la fréquentation associative due à l'occupation maximale de l'ensemble des créneaux disponibles.



DES - Direction
de l'ÉducationDC - Direction
de la CultureDJS - Direction de
la Jeunesse et des SportsDPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et SocialeMCF - Mission à
la Condition féminine

DPASS - DIRECTION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

La direction de l'Action sanitaire et sociale est chargée de la mise en œuvre des actions de solidarité, de cohésion sociale et de l'organisation des missions sanitaires à destination des publics les plus vulnérables. Elle est structurée en deux pôles : le pôle santé publique, chargé de gérer l'offre de soins et les actions en matière de santé publique, et le pôle des solidarités, en charge de la mise en œuvre des politiques sociales dont la protection de l'enfance. La DPASS gère aussi les prestations sanitaires et sociales au sein des 13 centres médico-sociaux répartis sur toute la Province.

INFORMATIONS SIGNALANTES : UNE CELLULE DE TRAITEMENT

Mise en place mi-2017, la cellule a poursuivi son essor avec un nombre d'informations signalantes (IS) en augmentation de 82 % en une année. Le renforcement de son effectif, en fin d'année, a facilité la réalisation des évaluations sociales supplémentaires, consécutives aux IS, lesquelles ont permis un étayage rapide de certaines situations familiales difficiles et des orientations plus appropriées.

1 313 | informations signalantes
ont été traitées
(+ 82 % par rapport à 2016).

CINQ UPASS MISES EN PLACE

Après trois ans d'expérimentation du modèle UPASS sur La Foa, Thio, Montravel, puis Bourail, la mise en place effective de l'organisation préconisée et validée en Assemblée de Province a vu le jour le 1^{er} juin 2017 avec la création de trois UPASS à Bourail, Païta et l'île des Pins. Celles de Thio et de Yaté ont ouvert leurs portes quelques mois après.

La direction de l'Action sanitaire et sociale est chargée de la mise en œuvre des actions de solidarité, de cohésion sociale et de l'organisation des missions sanitaires à destination des publics les plus vulnérables. Elle est structurée en deux pôles : le pôle santé publique, chargé de gérer l'offre de soins et les actions en matière de santé publique, et le pôle des solidarités, en charge de la mise en œuvre des politiques sociales dont la protection de l'enfance. La DPASS gère aussi les prestations sanitaires et sociales au sein des 13 centres médico-sociaux répartis sur toute la Province.

DES CONSULTATIONS DE PROXIMITÉ

De nouvelles consultations ont été créées, au plus près des populations : prise en charge des victimes de violences conjugales et intrafamiliales à Bourail et La Foa, consultations d'ophtalmologie à l'île des Pins, consultations de psychologue gratuites, notamment pour prévenir le mal-être particulièrement au sein des familles, consultations médicales à la Vallée-des-Colons.

BUDGET
Investissement | Fonctionnement
87 MF | **10,37 M_DF**

PÔLE DES SOLIDARITÉS

- **28 800** personnes ont bénéficié de l'aide médicale.
- **21 700** personnes ont été reçues par les assistantes sociales (- 4 % par rapport à 2016).
- **14 560** secours immédiats ont été accordés (+ 27 %).
- Nombre d'actes au Relais (traitement des violences familiales), tous types confondus : + 15 %. File active : **466** personnes (+ 12 % par rapport à 2016).
- **112** nouvelles mesures d'action éducative à domicile pour 307 enfants suivis.
- **63** nouveaux placements dont 53 judiciaires (80 en 2016).

DES - Direction
de l'ÉducationDC - Direction
de la CultureDJS - Direction de
la Jeunesse et des SportsDPASS - Direction de l'Action
Sanitaire et SocialeMCF - Mission à
la Condition féminine

PÔLE SANTÉ PUBLIQUE

- 41 617 personnes venues au moins une fois dans un centre médico-social.
- Plus de 45 000 consultations de médecine générale et 4 454 consultations médicales d'urgence (activité stable par rapport à 2016).
- Activité paramédicale : 61 000 actes (- 1 % par rapport à 2016).
- Protection infantile : 22 500 consultations.
- Protection maternelle : 4 700 consultations (+ 35 % par rapport à 2016). Activité des médecins + 50 % et des sages-femmes + 14 %.
- Consultation en diététique : 2 324 (1 743 en 2016).

AIDE MÉDICALE : DES PROCÉDURES D'ADMISSION SIMPLIFIÉES

Le cabinet Caroline Perez a été mandaté pour accompagner la DPASS dans la mise en œuvre des objectifs stratégiques dans le cadre du suivi d'un schéma directeur en s'appuyant sur les structures opérationnelles de proximité (UPASS, CMA, pôles sociaux...). Certaines préconisations ont été déployées. Ainsi, l'organisation de l'aide médicale a été mise à plat et des propositions d'amélioration en termes de process ont été actées. Objectif : faciliter l'admission du plus grand nombre. Un formulaire simplifié est en cours de finalisation et devrait être intégré dans le logiciel PAM pour une gestion sans papier des renouvellements.

19 273 enfants issus de 771 classes ont été sensibilisés sur plusieurs thématiques : hygiène corporelle, alimentation, hygiène bucco-dentaire.

LES PERMANENCES D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE (PEP'S) RÉORGANISÉES

Après une évaluation en 2016, l'appui des psychologues provinciaux aux élèves a été réorganisé dès la rentrée 2017 avec :

- une organisation plus souple qui s'adapte aux besoins identifiés par les établissements scolaires,
- une couverture de tous les établissements, dans le cadre de repérage de situations particulières (pouvant même se traduire par une intervention en urgence), pour conduire des analyses croisées (réunions d'équipe éducative) ou pour contribuer à des actions thématiques particulières (groupes de parole, par exemple après des passages à l'acte),
- la possibilité pour le personnel de ces établissements d'orienter les jeunes vers les permanences les plus proches de l'établissement ou de leur domicile afin que le jeune puisse également bénéficier d'une écoute et d'une prise en charge globale (rencontre avec l'assistante sociale, consultations médicales, le cas échéant).

Cette réorganisation a bénéficié à un nombre plus important d'établissements scolaires (+ 12) dont les lycées et les écoles primaires. L'ajustement du dispositif permet de garantir une couverture géographique plus importante et une réponse à un nombre plus important de structures : écoles primaires, collèges, lycées, dans une dynamique plus grande de promotion de la santé.

UN LABEL « ÉCOLE EN SANTÉ »

En lien avec la direction provinciale de l'éducation (DES), un label « École en santé » a été créé afin de valoriser l'implication des écoles dans les démarches de promotion de la santé en milieu scolaire.

PRÉVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Les éducatrices sanitaires ont poursuivi le développement de leur activité au service des écoles.

En 2017, deux nouvelles thématiques ont été proposées : le bien-être à l'école et l'estime de soi. Hors établissements scolaires, des actions de promotion de la santé ont été conduites dans les UPASS sur de multiples thématiques telles que la parentalité ou encore la santé sexuelle.

DES - Direction de l'Éducation

DC - Direction de la Culture

DJS - Direction de la Jeunesse et des Sports

DPASS - Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition féminine

MAÎTRISE DES DÉPENSES DE SANTÉ

Depuis 2017, afin d'assurer un meilleur suivi des dépenses de santé, la province Sud assume directement le traitement des factures présentées par les professionnels de santé au titre des soins assurés aux bénéficiaires de l'aide médicale gratuite.

Les contrôles et paiements étaient auparavant sous-traités à la Cafat. Cette nouvelle organisation permet à la DPASS d'assurer un pilotage complet et d'échanger en direct avec les professionnels de santé, notamment libéraux.

Un nouveau bureau a été créé et onze agents ont été recrutés (entièvement par redéploiement de postes supprimés dans d'autres services ou d'autres directions).

La fin de la sous-traitance à la Cafat a débuté en janvier 2017 et est montée progressivement en volume jusqu'à couvrir, au 1^{er} janvier 2018, l'ensemble de la liquidation des factures des professionnels, à l'exception des Evasan.

DES INFRASTRUCTURES DE LA DPASS AMÉLIORÉES

• Thio

Livraison de deux logements de fonction et deux logements de passage, équipement et mise en fonction en fin janvier 2017 par la DPASS.

• Saint-Quentin

Redéploiement du centre médico-social de Saint Quentin dans une villa SIC située en entrée de quartier (locaux médicaux plus spacieux et ajout de vacations paramédicales)

• Dumbéa-sur-Mer

Ouverture et équipement de la maison de santé et du foyer provincial de l'enfance début 2017.

• Dumbéa Nord

Redéploiement du centre médico-social de Dumbéa Nord (ancienne villa mairie) vers des modulaires plus spacieux situés sur le parking de l'annexe mairie.

• Centre-ville

Gallieni 1 : finalisation de la réhabilitation des cinq étages de l'immeuble Gallieni 1 occupés par la DPASS avec un regroupement de tous les services en février 2017.

• Centre médico-psychiatrique du centre-ville

Réhabilitation des locaux, service redéployé à la Flottille durant les travaux avec un retour dans les locaux en janvier 2017. Les conditions de travail, d'accueil du public, d'hygiène et de sécurité ont été améliorées.

• Cité de Magenta

Installation de deux assistantes sociales dans des locaux en rez-de-chaussée en mars 2017.

• Yaté

Installation d'un Algeco pour l'hébergement du personnel de garde à proximité du CMS. Location et équipement d'une villa de la mairie pour le second médecin.



LA FIN DU PARTENARIAT AVEC L'ASEA-NC

La province Sud a fait le choix de privilégier le placement des enfants confiés en famille d'accueil plutôt qu'en foyer.

Le foyer Meyer-Dubois n'étant plus nécessaire, il a été demandé à l'ASEA-NC de le fermer.

Dans un souci de qualité et de meilleure maîtrise des dispositifs, la province Sud a par ailleurs repris en régie le foyer maternel Marcelle-Jorda ainsi que les mesures d'assistance éducative, précédemment gérés par l'ASEA-NC.

PERSPECTIVES 2018

- Suivi du schéma directeur et avancement dans plan Sud.
- Développement d'indicateurs de suivi des dépenses de santé.
- Mise en place des commissions techniques.
- Suivi du schéma qualité.

DES - Direction de l'Éducation

DC - Direction de la Culture

DJS - Direction de la Jeunesse et des Sports

DPASS - Direction de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition féminine

MCF - MISSION À LA CONDITION FÉMININE

La MCF met en œuvre la politique de la province Sud en matière de condition féminine. La structure est chargée d'informer, de sensibiliser et d'impulser des actions en faveur des Calédoniennes, de favoriser et de soutenir leur implication dans la vie sociale, économique et citoyenne. Par ailleurs, elle mène des études et agit dans le but de favoriser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, de défendre les droits des femmes et de lutter contre toutes les formes de discrimination et de violences exercées à leur égard.

LE PLAN D'ACTION TRIENNAL 2016-2018

La MCF met en œuvre son plan d'action triennal, organisé autour de trois pôles d'action.

- Le **pôle d'accueil**, pour donner une meilleure information de leurs droits aux femmes.
- Le **pôle social**, pour développer les liens entre les dispositifs sociaux et ceux du logement et de l'emploi et pour lutter contre les violences faites aux femmes.
- Le **pôle insertion**, pour favoriser la place des femmes à tous les niveaux de la société (éducation, formation, travail et santé) avec, entre autres, la mise en place de partenariats dans les secteurs du travail, de la formation et du logement.

PUBLICATION DE NOUVEAUX DOCUMENTS

Après le *Guide des droits des femmes et de la famille* en 2016, trois autres ouvrages ont été publiés cette année.

- *Le travail au féminin*, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, met en perspective chiffres, informations, parcours professionnels et témoignages de femmes sur le thème de l'emploi et celui des inégalités professionnelles de genre.
- *Calédoniennes en quelques chiffres* est une compilation de données statistiques sur la part des femmes dans l'emploi.
- *Sexualité, maternité, parentalité au féminin* apporte des informations pratiques sur les dispositifs, règles et lois qui régissent ces trois thématiques, notamment au travers de témoignages de professionnels.



5112

personnes ont fréquenté la Mission à la Condition féminine en 2017.

BUDGET
Subventions 9,5 MF | Fonctionnement 25 MF



UN FOCUS SUR L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE DES FEMMES

- Thème phare de la Journée internationale de la femme

C'est sur le site de Ko We Kara, devant les représentants de toutes les institutions et les femmes de toutes les communes, que la MCF a présenté un état des lieux de la situation des Calédoniennes dans le monde du travail.

À cette occasion, elle a également présenté au grand public son premier livret, *Le travail au féminin*, et a mis à l'honneur le parcours professionnel de onze Calédoniennes d'exception.



- La tournée du bus de la condition féminine sur l'entrepreneuriat

Du 11 au 30 mai 2017, le bus de la MCF est allé à la rencontre des communes de la Province pour diffuser son livret *Le travail au féminin*, informer le public féminin décentralisé sur les dispositifs et aides en matière d'entrepreneuriat, recenser les besoins et encourager les projets. Pour ce faire, la MCF a travaillé en partenariat avec les services provinciaux de la DEFE et de la DDR, mais également avec les professionnels de l'aide au développement économique : l'ADIE, Initiative NC, les Chambres consulaires (CCI et CMA), ainsi que la Fondation Vale-NC. Elle a ainsi pu alerter la Province sur les difficultés rencontrées par les femmes dans chacune des communes visitées.

- Lutte contre le cancer du sein : la tournée « Octobre rose »

Suite à la constatation inquiétante de la baisse du taux de dépistage des cancers, la MCF s'est associée à la campagne nationale de sensibilisation « Octobre rose » et a travaillé de concert avec la Ligue contre le cancer, le service « Programme cancer féminin » de l'Agence sanitaire et sociale, l'association CP2S, mais aussi avec tous les professionnels du secteur médical et social de la DPASS présents dans les communes pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. Une nouvelle tournée du bus a donc été organisée du 10 au 27 octobre 2017, pour présenter son deuxième livret, *Sexualité, maternité, parentalité au féminin*, informer sur la prévention des cancers, notamment du cancer du sein et identifier les freins au dépistage et à la prise en charge des personnes atteintes. Lors d'une soirée de restitution, la MCF a fait part aux représentants des différentes institutions des problématiques auxquelles les femmes ont dit être confrontées en matière de santé.

- Démarrage des ateliers d'insertion

En décembre, la MCF a proposé un atelier à destination des femmes en parcours d'insertion, afin de leur permettre d'appréhender de nouvelles possibilités d'entrepreneuriat avec des matériaux à recycler.



LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

- Un nouveau traitement judiciaire

Dans la continuité de l'intervention en Nouvelle-Calédonie de Luc Frémiot, avocat général auprès des cours d'assises du Nord et du Nord-Pas-de-Calais et grand défenseur des femmes battues, la MCF a travaillé à la mise en place de partenariats pour l'accueil et l'accompagnement des auteurs d'agressions, dans l'obligation judiciaire de quitter le domicile conjugal. Une convention tripartite entre la Province, le procureur et les foyers d'accueil est en préparation.

- Campagne du Ruban blanc

Pour marquer la célébration de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, la MCF a organisé une 4^e campagne de sensibilisation, audiovisuelle cette fois-ci, sur l'impact des violences conjugales sur les enfants. Trois différents spots TV ont ainsi été diffusés chaque soir, du 24 novembre au 10 décembre 2017.

DFI - Direction
des FinancesDSI - Direction
du Système d'InformationDRH - Direction
des Ressources HumainesDJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale

DFI - Direction
des FinancesDSI - Direction
du Système d'InformationDRH - Direction
des Ressources HumainesDJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale

DFI - DIRECTION DES FINANCES

La direction des Finances est principalement chargée de la préparation du budget provincial et du contrôle de son exécution, de la production du compte administratif en concordance avec les comptes de la trésorerie, du contrôle des dépenses engagées, des recettes à recouvrer, de leur ordonnancement, de la gestion de la dette et de la trésorerie, du suivi des opérations contractualisées et de l'inventaire comptable des valeurs immobilisées.

LA GESTION DE LA TRÉSORERIE

La direction des Finances établit un plan annuel de trésorerie à partir duquel elle cible les périodes susceptibles de rencontrer des tensions de trésorerie. Afin d'y faire face, elle organise chaque année un plan de souscription de lignes de trésorerie.

En 2017, la province Sud dispose d'un volant de **4,8 MdF** de crédit court terme en ce sens. Au-delà, une politique de recouvrement dynamique est opérée auprès des principaux partenaires (État et Nouvelle-Calédonie notamment) afin que le principal des recettes soit encaissé sur l'exercice. À noter enfin que la trésorerie provinciale fait l'objet d'un suivi journalier par la direction des Finances.

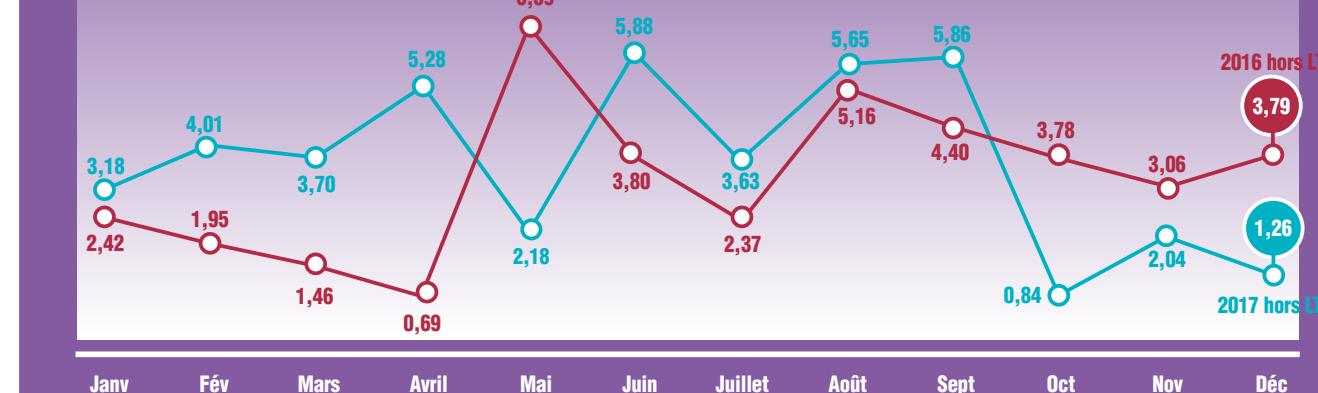
LA GESTION DE LA DETTE

Le faible niveau d'épargne pour autofinancer l'investissement a conduit la Province à mettre en œuvre une politique de rationalisation de ses crédits sur cette section du budget. En dépenses, une révision du plan pluriannuel est donc engagée afin de mettre en phase les programmations annuelles avec la réelle capacité de financement de la collectivité. Ainsi, les efforts engagés depuis 2014 auront permis d'enrayer la croissance de l'endettement (remboursements anticipés, ajustement du volume annuel emprunté).

ÉVOLUTION DES DÉLAIS DE PAIEMENT ENTRE 2013 ET 2017



ÉVOLUTION DE LA TRÉSORERIE ENTRE 2016 ET 2017



CADRAGE BUDGÉTAIRE ET MAÎTRISE DES DÉPENSES

En 2017, l'objectif s'inscrit pleinement dans le cadre du plan stratégique de la province Sud « Plan Sud ». Il est question pour la direction des Finances de renforcer la prise en compte des grands équilibres dans le cadre des préparations budgétaires.

Ainsi, dès le budget supplémentaire 2017, puis dans le cadre du budget primitif 2018, des synthèses appropriées ont été présentées à l'Exécutif permettant d'approcher les marges de manœuvre, de présenter les hypothèses de cadrage à envisager sur le fonctionnement et les volumes à consacrer à l'investissement.

L'évaluation prospective constitue une approche macro-financière pluriannuelle qui fixe les tendances pour les quatre années à venir.

Au-delà, sur un plan infra-annuel, elle va permettre, à chaque étape budgétaire, d'opérer le cadrage des dépenses le plus adapté à l'évolution souhaitée des principaux indicateurs financiers.

Pour le fonctionnement, il s'agit avant tout de préserver le taux d'épargne.

En investissement, il sera nécessaire d'adapter le plan de financement pour tenir compte de la capacité de la collectivité à financer ses investissements d'une part, et à emprunter d'autre part.

Quatre éléments sont alors pris en compte :

- les niveaux d'endettement et de désendettement en lien avec l'encours de dette et l'épargne,
- le fonds de roulement et le rythme d'investissement.

Conformément au souhait de l'Exécutif, les grands équilibres financiers présentés en 2017 ont eu pour objectif premier de préserver l'épargne, d'atténuer l'endettement et de rationaliser les programmes d'investissement.



Le débat d'orientation budgétaire 2018 a fixé les grandes lignes de cet équilibre avec notamment :

- un maintien de l'épargne aux alentours de 6 à 7 %,
- une politique aussi volontaire que possible sur l'investissement mais adaptée aux capacités réelles de financement,
- un recours à l'emprunt plus accru, néanmoins en phase avec notre capacité réelle de financement afin de sauvegarder les équilibres et la solvabilité de la collectivité,
- le maintien d'un fonds de roulement proche de 20 jours,
- la poursuite de la révision du plan pluriannuel d'investissement. Pour mener à bien l'ensemble des engagements en matière d'investissement, tout en tenant compte de ces contraintes de financement, une politique de rationalisation des crédits se devait d'être mise en œuvre. Cette révision s'opère en deux étapes (BP et BS) afin d'adapter le rythme d'investissement aux alentours de 9 à 9,5 MdF.

LA QUALITÉ DE SERVICE

Sur trois axes de travail, la direction des Finances entend contribuer au renforcement de la qualité de service en matière de finances publiques. Les actions visent à améliorer l'accompagnement des directions afin de renforcer leurs compétences et ainsi les rendre plus autonomes.

Ces actions comprennent :

- La mise à disposition d'un guide pratique adossé au règlement budgétaire et financier de la province Sud. Des fiches, dénommées « Mémo Fi » rappellent les bonnes méthodes à appliquer sur des thèmes budgétaires et comptables. En 2017, les thèmes abordés intéressent la certification du service fait, un rappel sur les compétences partagées de l'ordonnateur, la TGC (taxe générale sur la consommation), la neutralisation budgétaire, le rattachement des charges et des produits en fin d'exercice.
- L'animation du réseau de référents financiers sur les actions à mener en lien avec le calendrier budgétaire (préparation, clôture, gestion des régies, plans pluriannuels...) ou les thèmes abordés sur les Mémo Fi.
- La mise en œuvre de groupes de travail pour des sujets spécifiques. En 2017, une mise à plat des procédures de contrôle financier des régies est opérée avec chaque direction.

PERSPECTIVES 2018

En continuité de 2017, la direction des Finances va s'attacher à poursuivre ses actions afin de contribuer à l'optimisation des ressources financières. Pour cela, il est nécessaire, lors de préparation budgétaire, de conforter les grands équilibres financiers visant d'une part à préserver l'autofinancement et les fonds de réserve, et d'autre part adapter la politique d'endettement au rythme d'investissement.

Pour améliorer la qualité de service au plan administratif et financier, la direction va poursuivre son accompagnement auprès des directions afin de les rendre plus autonomes. Avec des rendez-vous périodiques, elle entend sensibiliser les équipes financières, leur mettre à disposition des outils et des méthodes afin que chaque agent puisse renforcer ses compétences.

Enfin, il importe également de s'inscrire dans une démarche de dématérialisation et d'accès numérique. En partenariat avec la trésorerie et la Nouvelle-Calédonie, la mise en œuvre de certaines opérations visant à faciliter les transactions comptables et financières seront à nouveau étudiées en 2018.

DFI - Direction
des FinancesDSI - Direction
du Système d'InformationDRH - Direction
des Ressources HumainesDJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale

DSI - DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION

La DSI pilote, met en œuvre et maintient le système d'information de la province Sud, qui comprend les matériels, réseaux, applications et services. Elle est responsable de leur mise en cohérence et sécurité. En partenariat avec les directions, la DSI étudie, développe, met en place, et, ponctuellement, exploite les applications destinées aux métiers. Elle assure la mise en œuvre du système d'information géographique, des sites web et des services d'e-administration.

LE PARC INFORMATIQUE

Au niveau des infrastructures, la DSI assiste et dépanne les utilisateurs. À ce titre, elle gère un parc de serveurs, de micro-ordinateurs et de périphériques mis en réseau sur plus de **50** sites et dispose de ressources centrales sécurisées. Le parc compte près de **1 600** micro-ordinateurs, **140** copieurs, **100** serveurs et plus de **80** applications. Un nouveau système de signalement et de suivi d'incidents a été mis en place en 2017.

Comme outils de base, la direction fournit un service de messagerie électronique, d'accès à l'internet, notamment via un réseau wifi sur plusieurs sites.

5124

appels téléphoniques ont été traités par la hotline en 2017, soit une moyenne mensuelle de 427 appels avec un taux de réponse immédiate de 95 %. 3 843 demandes d'intervention ont fait l'objet d'un traitement, en diminution de près de 25 % par rapport à 2016, en raison notamment de la modernisation du parc

LES PROJETS D'INFRASTRUCTURES

Mise en place pour simplifier, rationaliser et automatiser de manière optimale leur gestion, la normalisation technique des infrastructures supportant les applications a été achevée en 2017. Le projet de sécurisation s'est également poursuivi. Il vise à maintenir autant que possible la continuité du service rendu en cas de sinistre complet sur un site central. Parallèlement un nouvel outil de sauvegarde a été installé. Plusieurs systèmes ont été mis à niveau, notamment le système de messagerie. Le système de téléphonie sur IP a été étendu à **8** nouveaux sites.



BUDGET

Investissement	274,1 MF	Fonctionnement	126,7 MF
----------------	-----------------	----------------	-----------------



DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET NOUVELLES APPLICATIONS

Près de 48 projets ou actions d'ampleur sur les applications informatiques ont été engagés en 2017. Parmi eux, 32 ont été achevés dans l'année.

Parmi les plus importants, on retiendra :

- La rénovation du site internet de la collectivité, qui a entraîné dans son sillage de nombreux projets de modernisation des outils métiers des directions qui permettent désormais une mise à jour automatisée du site dans de nombreux domaines (ICPE, patrimoine, activités, sentiers de randonnées...).
- La mise en place d'un nouvel outil de gestion de l'aide médicale et l'ajustement constant de l'outil de liquidation créé en 2016.
- La conception d'un outil de gestion des aides pour les étudiants et le service d'e-administration associé qui a conduit à une procédure complètement dématérialisée.

Enfin, la maintenance, réglementaire ou technique, des 86 applications en production de la collectivité a continué en 2017 à représenter une charge de travail très significative. Cette maintenance a bénéficié d'une automatisation des outils de mise en production permettant de livrer notamment les correctifs dans les délais les plus brefs.

LES PROJETS DE LA DSI

Outre les travaux de maintenance et d'évolution, plusieurs dossiers importants seront engagés ou verront leur aboutissement en 2018.

Le renforcement et la sécurisation des infrastructures centrales seront poursuivis (cœur de réseau, capacités de stockage, base de données...). Une phase importante de mise à niveau des postes utilisateurs sera engagée et concernera tous les utilisateurs du centre administratif (CAPS).

Pour les collèges numériques, la DSI généralisera, avec la DES, la sous-traitance de la maintenance du matériel des collèges (15 collèges sur 21) et contribuera à l'équipement généralisé des élèves des classes de 5° en micro-ordinateurs hybrides.

En matière d'applications, plusieurs projets importants seront engagés : la mise en place d'un nouveau système de gestion de l'emploi, le remplacement de l'outil de gestion des bourses scolaires et du système d'information géographique de gestion du réseau routier. Par ailleurs, le développement des outils d'e-administration se concrétisera par un nouveau système de gestion et de suivi des relations de la Province avec ses usagers, basé sur une évolution de l'application SALSA.

Enfin, les réalisations de la DSI et les données de la collectivité seront mises à la disposition des partenaires et du secteur économique dans le cadre d'une démarche OPEN.

48

projets d'applications
informatiques ont été
engagés par la DSI en 2017.

DFI - Direction
des FinancesDSI - Direction
du Système d'InformationDRH - Direction
des Ressources HumainesDJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale

DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La DRH est chargée de la gestion administrative du personnel de la collectivité et participe à la définition et à la modernisation de la politique de gestion du personnel. Elle assiste les services provinciaux dans le développement de leurs ressources humaines, tout en veillant à la maîtrise de la masse salariale. Elle pilote aussi la partie opérationnelle du Programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC). La DRH assure le suivi des relations avec les partenaires sociaux de la collectivité.

LES EFFECTIFS ET LE RECRUTEMENT

La DRH est composée de 40 collaborateurs qui gèrent les recrutements, rémunérations et congés des agents de la Province. En 2017, **248** agents ont été recrutés sur des postes permanents (hors enseignants) dont 52 % ont été pourvus par des fonctionnaires titulaires ou en attente de nomination (lauréats de concours ou recrutement sur titre). 309 appels à candidatures ont été lancés sur des postes dont 13 ont été redéployés.

142

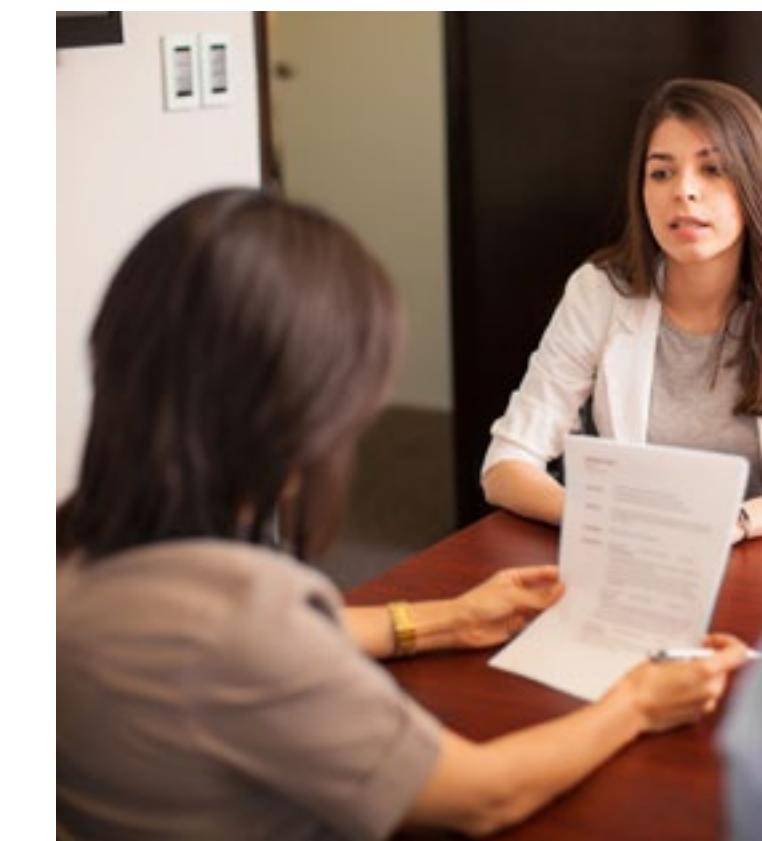
Tel est le nombre d'entretiens de recrutement auxquels la DRH a participé en soutien aux directeurs

LA FORMATION

Le budget consacré à la formation (hors enseignants) s'élève, en 2017, à **180 MF**, dont 43,2 MF en budget propre ; les 76 % restants sont consacrés à la cotisation au profit de l'IFAP (Institut de formation à l'administration publique). 973 agents (hors enseignants) ont cette année pu bénéficier d'au moins une formation en 2017.

LE PROGRAMME PROVINCIAL D'INSERTION CITOYENNE (PPIC)

Ce dispositif est destiné à l'insertion professionnelle et sociale des demandeurs d'emploi : **540** agents ont pu ainsi bénéficier de contrats PPIC en 2017. **319** agents sont sortis de ce programme d'insertion. Une soixantaine d'entre eux ont réussi à retrouver un emploi ou ont eu l'opportunité de suivre une formation de longue durée, ce qui représente un taux d'insertion de 17 %.



MONTANT DES DÉPENSES DE PERSONNEL

- Personnel permanent : **19 049 MF**
- Crédits de remplacements : **318,7 MF**
- Crédits de remplacements enseignants : **444,5 MF**
- Élus : **414,5 MF**
- CTF (contrats handicapés) : **12,6 MF**
- PPIC : **662,5 MF**

Total : **20 902 MF**



L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Cette année, la DRH a lancé un ensemble d'actions destinées à améliorer les conditions de travail des agents de la province Sud : pérennisation des réunions de la cellule prévention avec le médecin du travail, accompagnement des directions avec la mise en place de médiations collectives et individuelles, accentuation du volet formation dans le domaine de la prévention des risques, recours à deux prestataires psychologues du travail ainsi qu'à un prestataire en accompagnement managérial.

Le médecin du travail a procédé à 16 visites sur des sites excentrés, comme des écoles et des communes de l'intérieur.

Un questionnaire sur les habitudes de vie au travail a également été proposé aux agents de la collectivité : il portait sur leurs conditions de travail, leurs habitudes alimentaires et le bien-être au travail. Le dépouillement et la restitution des résultats a eu lieu en fin d'année 2017.



973

agents de la province Sud ont suivi au moins une formation en 2017. Taux de présence : 97 %.

• Médecin de prévention

Visites d'évaluation des risques professionnels : 7
Visites de suivi médical sur sites excentrés : 8 directions
Nombre d'écoles visitées : 40
Campagne de vaccination contre la grippe : 97 agents vaccinés

• Préventeur

Arrivée d'un agent de prévention au sein de la DRH à compter du mois d'août 2017.
Visites d'évaluation des risques professionnels : 5
Analyses de dossiers individuels de conditions de travail : 16

Les dossiers individuels impliquent des entretiens avec les agents sur un incident lors duquel ils ont pu être victimes ou bien sur des conditions de travail à modifier et améliorer suite à un signalement ou à un accident du travail.

LES PROJETS DE LA DRH

- Deuxième année d'application de la loi du pays relative à l'intégration des contractuels de la collectivité (plan quinquennal).
- Développement du module poste budgétaire pour renforcer et fiabiliser les données sur les mouvements du personnel provincial.
- Renforcement du suivi de la masse salariale et de son évolution.
- Proposition du plan d'action concernant les conditions de travail.
- Renforcement des parcours de formation au profit des managers et de certains emplois identifiés (gestionnaires comptables, régisseurs, conseillers à l'emploi, etc.).

DFI - Direction
des FinancesDSI - Direction
du Système d'InformationDRH - Direction
des Ressources HumainesDJA - Direction
Juridique et d'Administration Générale

DJA - DIRECTION JURIDIQUE ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

La direction juridique et d'Administration générale a pour mission de délivrer un conseil juridique auprès de l'Exécutif, du secrétariat général et des directions provinciales. Elle instruit les projets de réglementation de la Province et rédige ceux confiés à la direction. En outre, la DJA est chargée d'assurer la défense des intérêts de la province Sud devant toutes les juridictions, d'organiser les travaux de l'institution et de coordonner la transmission et la validation des dossiers entre les directions provinciales, le secrétariat général et l'exécutif.

LA DJA, C'EST AUSSI...

Avec ses **48 agents**, la direction est chargée des relations entre l'administration et les usagers, notamment en matière d'accueil du public. Elle doit également effectuer le contrôle qualité des projets d'actes et de courriers avant signature du secrétariat général ou de l'Exécutif. La DJA organise et gère, par ailleurs, les travaux institutionnels de la collectivité en préparant les séances de l'Assemblée de Province et de son Bureau, ainsi que les réunions de ses commissions intérieures. Enfin, la DJA assure l'administration des moyens mobiliers et immobiliers dont la gestion lui est confiée, notamment le bâtiment du Centre administratif de la province Sud (CAPS).

43 263

demandes ont été traitées par le Bureau des relations au public, en augmentation de 4,9 % par rapport à 2016. 24 362 usagers et visiteurs ont été reçus, 18 901 appels téléphoniques traités.



LES DÉPENSES DE LA DJA EN 2017

- Dommages-intérêts : **4,65 MF**
- Fonctionnement et entretien du CAPS : **59 MF**



LES ACTIONS EN 2017

- Les études juridiques et les contentieux**
116 demandes d'études juridiques portant sur des problématiques particulières ou des projets de texte ont été réalisées pour le compte de l'Exécutif, du secrétariat général ou des directions. Sur les 112 dossiers contentieux suivis au cours de l'année, 67 correspondent à de nouveaux dossiers reçus pendant l'année.

- Les travaux institutionnels**

La DJA a organisé 9 séances publiques de l'Assemblée de Province, 49 séances de son Bureau et 52 réunions de commissions intérieures afin d'examiner et adopter les différents projets de texte rédigés par l'ensemble des directions provinciales.

- Reprise de la gestion des mails via le site internet**
La DJA reçoit désormais directement les mails des administrés envoyés sur le site internet de la Province et, lorsqu'elle est en capacité d'y répondre, elle les traite directement, dans les 48 heures. Dans le cas contraire, ils sont automatiquement réaffectés à la direction concernée pour permettre une réponse rapide et pertinente à l'administré.



LES PROJETS DE LA DJA

- Diffusion d'un guide de coordination administrative aux agents administratifs provinciaux intervenant, à tout stade, dans la procédure d'adoption d'un acte ou la rédaction d'un courrier provincial, et participation à la mise en place de déplacements dans les directions afin d'en expliciter le contenu pour répondre au mieux à leurs besoins et leurs spécificités.**
- Engagement de la procédure de certification de l'accueil professionnalisé proposé au CAPS par les agents du bureau des relations au public, gage de qualité du service offert aux administrés.**



ZAC
Dumbéa-sur-Mer / Panda

Domaine
de Deva

E-administration

Soutien
aux communes

Prévention de la délinquance
et de l'insécurité



PROJETS TRANSVERSAUX

ZAC DE DUMBÉA-SUR-MER ET DE PANDA

Pour répondre aux besoins des habitants de la province Sud et offrir à ceux-ci, dans l'agglomération du Grand Nouméa, de nouveaux quartiers de qualité pour habiter et travailler, la province Sud a délégué à la SECAL l'aménagement des ZAC (zones d'aménagement concerté) de Dumbéa-sur-Mer et de Panda. Le rôle de la SECAL est de réaliser l'ensemble des opérations nécessaires au développement de ces quartiers, de l'acquisition des terrains jusqu'à leur viabilisation et la vente des parcelles ainsi que la construction d'équipements publics (écoles, parcs de jeux...).

ÉTAT DES LIEUX

Pour Panda, l'aménagement d'une nouvelle tranche destinée à accueillir une cinquantaine d'entreprises a été engagée début 2017. La commercialisation de ces terrains commencera en 2018. La certification HQEA, haute qualité environnementale aménagement, de l'opération a été confirmée au regard des mesures prises pour la réalisation des travaux.

Dix ans après le démarrage de l'opération, Dumbéa-sur-Mer accueille déjà plus de **12 000** habitants dans **3 500** logements. Avec **2 000** logements aidés livrés, Dumbéa-sur-Mer a contribué à la politique provinciale en faveur de la mixité sociale.

Les quartiers prennent vie avec l'ouverture du Médipôle et de nombreux commerces. Il reste à aménager les quartiers en contact avec le littoral et à favoriser leur ouverture vers la mer.

Le programme d'équipements est largement avancé : trois groupes scolaires, trois échangeurs sur la voie express, une station d'épuration, une maison de quartier, des parcs de jeux et terrains de sport sont notamment livrés.

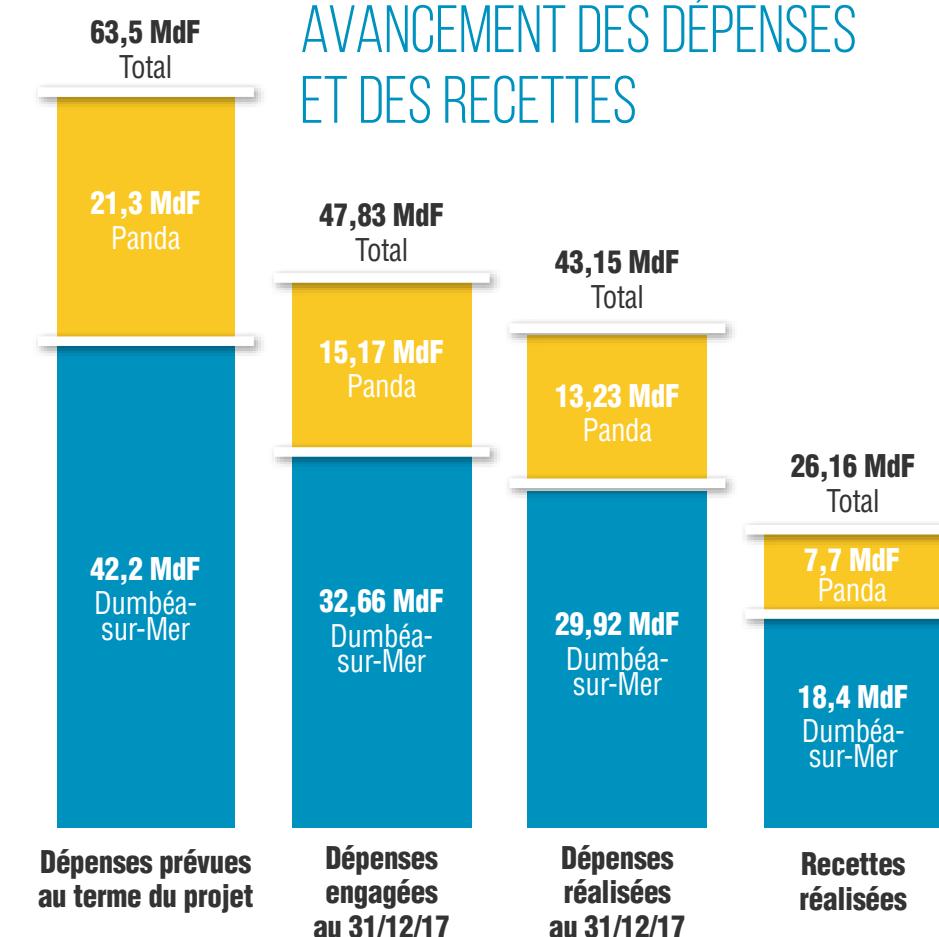
DÉPENSES ET RECETTES

Le solde entre les dépenses et les recettes réalisées est financé par des emprunts garantis à **80 %** par la province Sud. Le travail de restructuration des financements finalisé en 2016 sous l'égide de la province Sud a porté ses fruits, puisque la trésorerie est restée positive en 2017.

12 000
habitants

3 500
logements dont
2 000 logements
aidés livrés

AVANCEMENT DES DÉPENSES ET DES RECETTES



ZAC
Dumbéa-sur-Mer / PandaDomaine
de Deva

E-administration

Soutien
aux communesPrévention de la délinquance
et de l'insécurité

LE DOMAINE DE DEVA

Faire du Domaine de Deva un lieu prisé pour des événements sportifs ou de détente, tel a été le fil rouge de l'année 2017. Cette démarche s'inscrit aussi pleinement dans le renforcement du développement touristique du site. Par ailleurs, un plan de gestion environnemental a été élaboré conjointement par la province Sud et la SEM Mwe Ara, gestionnaire du Domaine et pilier de Deva, qui a réorganisé sa gouvernance pour être toujours plus au cœur des projets et des actions.

LA SEM MWE ARA, UN RÔLE PROACTIF

Le Domaine de Deva est une propriété de la province Sud qui finance les travaux d'aménagement et subventionne les initiatives de développement. La SEM Mwe Ara, qui regroupe la population bouraillaise dans sa diversité (province Sud, mairie de Bourail, GDPL Mwe Ara et SPBD), est la société gestionnaire du Domaine de Deva, responsable de son animation et de son développement touristique.

Pour renforcer son rôle central et moteur du développement du projet Deva, la SEM Mwe Ara a mis en place des commissions internes relatives à la sécurité, au développement et au patrimoine naturel et culturel. Cette dernière a approuvé le plan de gestion environnemental de Deva, élaboré par la SEM Mwe Ara et la province Sud, avec la participation des acteurs environnementaux et de la société civile bouraillaise. Ce plan de gestion sera soumis au prochain conseil d'administration de la SEM Mwe Ara.

TROIS GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Parmi les temps forts de 2017, le Domaine de Deva a rayonné à l'échelle de la Nouvelle-Calédonie avec l'organisation de la célèbre course Transcal, de la Mégarando (VTT) et de la X Deva (triathlon), en partenariat avec la SEM Mwe Ara. Ces événements ont réuni près de **4 000** participants. Au niveau des équipements sportifs ou de loisirs, de nouveaux sentiers VTT et pédestres ainsi qu'un parcours de santé réalisé par la SEM Mwe Ara.

La SEM Mwe Ara poursuit ses prospections et initiatives, qu'il s'agisse de l'environnement, avec sa pépinière et des actions de plantations d'arbres de forêt sèche avec des partenaires, de chasse pour la régulation des espèces envahissantes ou d'activités économiques avec la recherche de nouvelles initiatives et de projets touristiques.

LES PROJETS EN COURS

- Espace culturel de Deva**
Les études se poursuivent pour ce projet inscrit au contrat de développement 2017-2021 et une nouvelle proposition émanant de la Province a été présentée aux membres de la SEM Mwe Ara qui l'ont tous approuvée.

- Vallée Tabou**
Les travaux du sentier de l'arboretum et du site archéologique sont en cours et les études pour les sentiers patrimoniaux se poursuivent. Afin de bien encadrer les futures visites du site, la première session de formation de guides du patrimoine s'est déroulée fin 2017.

80 000

véhicules sont entrés sur le Domaine en 2017.

- Entrée du Domaine**
L'achèvement des travaux d'aménagement paysager et de giratoire à l'entrée du Domaine est prévu pour le premier trimestre 2018.

- Surveillance à cheval**
Une convention avec la gendarmerie nationale a été signée pour que Deva accueille un nouveau peloton de surveillance et d'intervention à cheval (PSIC). Les travaux de cet investissement de 300 MF, inscrit au schéma directeur d'aménagement, doivent démarrer en 2018 avec une livraison attendue au plus tard à la fin du 1^{er} semestre 2019.

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / PandaDomaine
de Deva

E-administration

Soutien
aux communesPrévention de la délinquance
et de l'insécurité

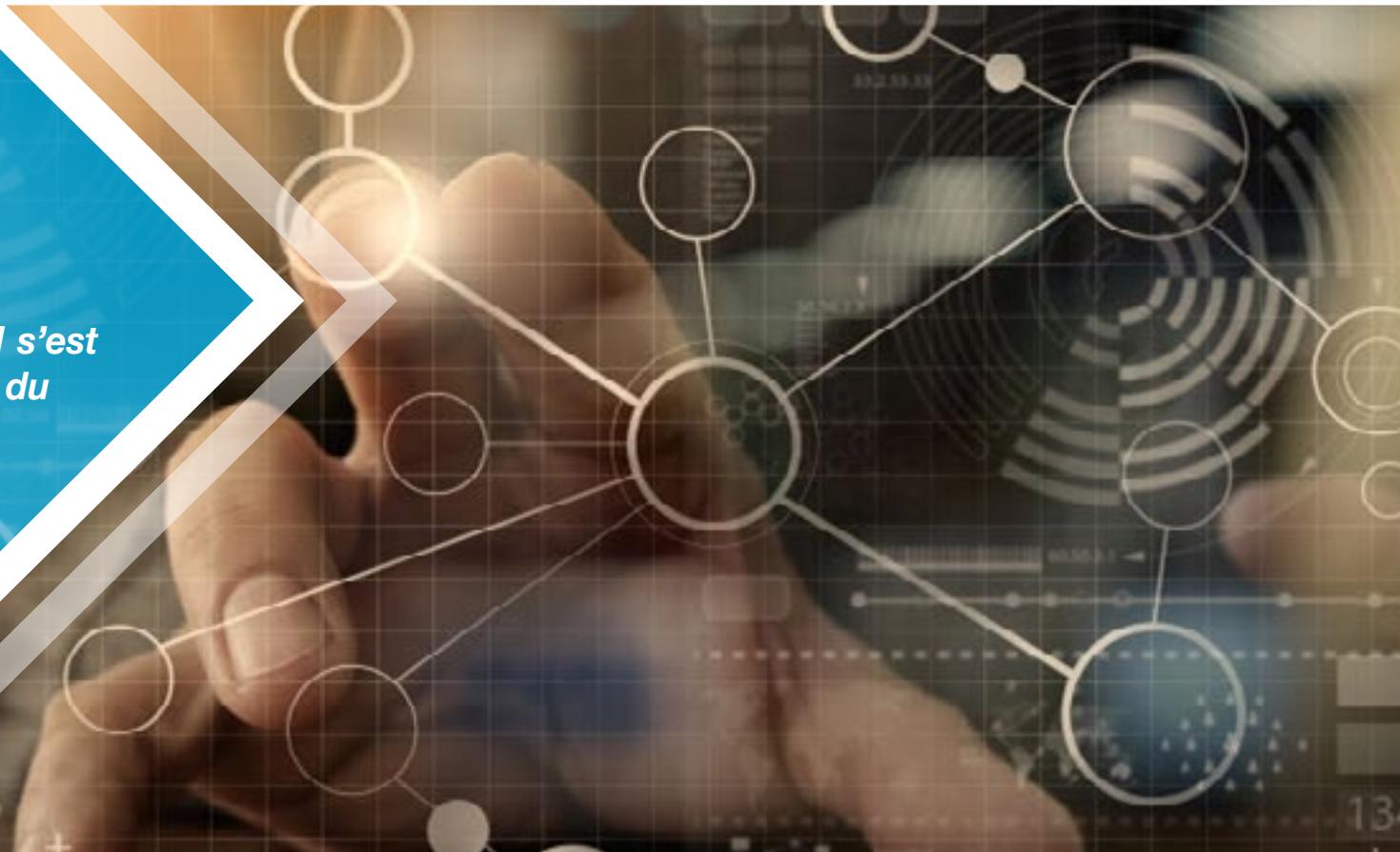
E-ADMINISTRATION

Depuis maintenant quatre ans, la province Sud s'est engagée dans une démarche d'amélioration du service rendu à ses usagers, d'innovation et de modernisation de l'administration, notamment grâce à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Portée par le secrétariat général, mise en œuvre par la DSI, la DJA et le SCOM, cette démarche transversale a permis le développement de plusieurs services en ligne.



TOUTES LES DÉMARCHES ACCESSIBLES SUR PROVINCE-SUD.NC

Grâce à cette véritable plateforme de l'e-administration, les usagers peuvent accéder à un catalogue de plus de **230** fiches pratiques et **80** formulaires téléchargeables destinés à mieux comprendre et à simplifier leurs démarches auprès de la collectivité. En 2017, la refonte du site internet de la Province a permis de faciliter l'accès aux démarches, grâce à un moteur de recherche plus performant, et d'en améliorer la présentation pour les usagers. Depuis un ordinateur ou tout autre objet connecté, les usagers peuvent effectuer leurs démarches directement et bénéficier du suivi de l'instruction de leurs dossiers en ligne, grâce à leur compte personnel électronique. En 2017, ce sont 20 démarches qui sont réalisables par internet.



LES BOURSES À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Après la bourse d'accès aux grandes écoles, le Prix d'excellence, le Prix d'encouragement à la recherche en 2016, ce sont les demandes d'aides pour études supérieures ou spécialisées qui se sont faites exclusivement par le canal numérique en 2017. Plus de **1 000** demandes dématérialisées ont été instruites par le Bureau d'information et d'aide aux étudiants de la direction de l'Éducation.

Depuis janvier 2017, les familles ont désormais la possibilité de télécharger un coupon de bourse ou une attestation de non-bourse sans avoir à se déplacer pour les récupérer auprès de la direction de l'Éducation. Ce service en ligne a permis d'éviter **2 000** déplacements sur la rentrée 2017.

L'E-ADMINISTRATION EN 2017

- **230** fiches pratiques démarches, accessibles depuis le site internet (176 à l'ouverture du catalogue en 2013).
- **80** formulaires proposés au téléchargement dont une majorité saisissable électroniquement (60 à l'ouverture du catalogue)
- **6 786** nouveaux comptes personnels électroniques créés, soit une hausse de 60 % par rapport à 2016
- Plus de **16 000** comptes créés depuis 2013.
- **5 768** demandes effectuées par internet, toutes démarches confondues (2 446 en 2016).

ZAC
Dumbéa-sur-Mer / PandaDomaine
de Deva

E-administration

Soutien
aux communesPrévention de la délinquance
et de l'insécurité

LE SOUTIEN AUX COMMUNES

Pour la Province, soutenir les projets structurants, les investissements et les équipements de toutes les communes est un enjeu essentiel, malgré un contexte budgétaire difficile.



LES COMMUNES DE BROUSSE

En 2011, la province Sud et les communes de Boulouparis, Bourail, Farino, île des Pins, La Foa, Moindou, Poya, Saraméa, Thio et Yaté se sont engagées dans un partenariat d'investissement destiné à soutenir le développement harmonieux et équilibré de leurs territoires (2011-2016 : convention cadre pluriannuelle d'un montant de **1,52 MdF**).

En 2017, la province Sud a poursuivi sa politique de soutien aux investissements communaux.

En parfaite complémentarité avec le contrat de développement État-Province-communes rurales signé fin 2016, pour un montant de part provinciale de **1,153 MdF**, la collectivité a proposé la signature d'une nouvelle génération de conventions, programmées sur une période de 5 ans, soit de 2017 à 2021, pour un montant total de **1,3 MdF**.

Les modifications majeures apportées à la reconduction de ce dispositif conventionné sont que les projets communaux ont été d'ores et déjà identifiés

et validés à la signature et qu'une participation communale minimale de **20 %** est demandée sur chaque opération.

Contrairement à la première génération de convention pour laquelle la gestion des projets était annuelle sur propositions unilatérales des communes et sans réelle adéquation avec la stratégie provinciale d'aménagement de son territoire, ces nouvelles modalités ont engagé les deux collectivités partenaires à réaliser un exercice de mises en perspective consensuelle tant dans la nature, la programmation que dans la projection financière des opérations.

Sur ces deux dispositifs (contrat de développement et convention quinquennale) le soutien provincial s'établit donc à **2,5 MdF**.

Il faut souligner qu'en dépit d'une situation budgétaire contrainte, la collectivité a poursuivi pleinement ses engagements envers les communes afin d'atteindre des objectifs d'aménagement harmonieux et équilibré de son territoire.



LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

De la même manière, la province Sud participe aux opérations pilotées par les communes de l'agglomération du Grand Nouméa dans le cadre du contrat d'agglomération.

Le nouveau contrat 2017-2021 a été signé par les partenaires avec un effort continu de la collectivité (2011-2016 : **17,6 MdF** avec une participation provinciale de **3,1 MdF**).

PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE L'INSÉCURITÉ

Afin de juguler la délinquance et les problèmes liés à l'insécurité, la province Sud continue son engagement, en partenariat avec les institutions et les collectivités. Depuis la réactivation du Conseil provincial de prévention de la délinquance (CPPD) et la nomination, en 2016, d'un coordonnateur, spécialiste référent de la collectivité, un diagnostic « partagé » de la délinquance juvénile a été présenté. Ce travail a permis de rédiger le plan provincial de prévention de la délinquance (PPPD).

L'ÉTAT DES LIEUX FINALISÉ

En 2017, le coordonnateur a poursuivi ses rencontres avec les différents acteurs impliqués dans la prévention de la délinquance en province Sud dans le cadre d'un diagnostic « partagé » de la délinquance juvénile :

- les coordonnateurs des Conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Nouméa, Païta, Dumbéa, Mont-Dore, Bourail,
- les coordonnateurs de La Foa pour le contrat inter-communal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD),
- le vice-rectorat,
- la Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJEJ).

Cet état des lieux, qui intègre également des pistes d'amélioration, a été présenté en février 2017 lors de la deuxième réunion plénière du CPPD et a permis d'élaborer le plan provincial de prévention de la délinquance (PPPD) avec l'ensemble des partenaires.

PPPD 2013-2017 : ADAPTÉ AU CONTEXTE PROVINCIAL

Soumis à la troisième réunion plénière du CPPD en août 2017, le PPPD a recueilli un avis favorable. En septembre, les élus de la province Sud l'ont adopté à l'unanimité en assemblée plénière. Le PPPD fera par ailleurs l'objet d'un bilan d'étape lors de chaque Conseil provincial de prévention de la délinquance.

Bien que correspondant à une déclinaison de stratégie nationale pour 2013-2017, le plan a cependant été adapté à la réalité de la situation en province Sud. Il comprend trois priorités d'intervention, sept thèmes et vingt fiches « actions ».

Ces actions innovantes, issues d'une véritable stratégie d'intervention, s'inscrivent dans les compétences de la province Sud en matière de prévention de la délinquance. Afin de pallier les carences en termes de coordination, de pilotage et d'évaluation, la province Sud, à laquelle se sont ralliées les autres collectivités,



a proposé un cadre à l'échelle provinciale, permettant d'atteindre des objectifs d'efficience fixés.

Un nouveau plan sera proposé pour la période 2018-2024 dès la parution de la nouvelle stratégie nationale quinquennale en s'appuyant sur le plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance qui doit être finalisé pour fin 2017.

TROIS PRIORITÉS D'INTERVENTION

- Actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance.
- Actions d'aide aux victimes et de prévention des violences faites aux femmes.
- Actions d'amélioration de la tranquillité publique.

LES AUTRES ACTIONS

- Accompagnement à la scolarité.
- Internat d'excellence.
- Médiateurs DEFE, direction de l'Économie, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.
- Actions de prévention routière en scolaire.
- Accueil de mesures judiciaires alternatives à l'incarcération ou à l'amende : travaux d'intérêt général, réparations pénales, travaux non rémunérés.
- À noter que depuis avril 2016, plus de 180 personnes concernées par le dispositif (dont 80 % de mineurs) sont passées par l'une des trois structures d'accueil provinciales (parc forestier, parc provincial de la Rivière bleue et Tina).
- Code des débits de boissons : en 2017, des mesures de renforcement du régime d'autorisation et d'aggravation des sanctions applicables ont été prises.
- Participation au financement du programme d'actions pour la jeunesse du contrat d'agglomération 2017-2021, de la police municipale et des PPIC (auxiliaires de sécurité) sur Nouméa, Mont-Dore et Dumbéa.

L'ensemble de ces actions (hors Mission d'insertion des jeunes, dispositifs d'insertion et subventions aux associations sportives et culturelles, etc.) représente un budget de plus de 500 MF.



**RETOUR
SOMMAIRE**